

# VRS

n° 376  
janv./fév./mars  
2009  
Prix au numéro: 8€



La Vie de la recherche scientifique



# CRISE

## et pensée unique



Agnès TRAVERSE

## LE PROJET SOLEIL

*Chronique et analyse d'un combat*

**EN LIBRAIRIE DEPUIS  
MAI 2007**

Chronique de la longue gestation de SOLEIL, ce livre se veut surtout le témoignage du combat mené par les promoteurs du projet et de la solidarité qui s'est manifestée entre producteurs et utilisateurs de ce très grand équipement, source d'un rayonnement capable de sonder la matière.



L'Harmattan

# Engagement historique

Refusant de retirer des textes et dispositifs très contestés et d'ouvrir de sérieuses négociations avec les organisations représentatives, comme au sein des instances de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Péresse porte, avec le gouvernement, la responsabilité d'un mouvement de grève sans précédent. Trente mille collègues en grève, cent mille manifestants, dans toute la France, ont exprimé des revendications claires, cohérentes avec nos aspirations professionnelles, l'intérêt des étudiants et l'avenir scientifique et économique du pays. C'est un fait majeur, incontournable.

Le président de la République a ignoré ces enjeux lors de son intervention télévisée au soir du 18 février, où il a tenté de solder les comptes d'une mobilisation sociale exceptionnelle structurée le 29 janvier dernier par l'appel de toutes les confédérations et fédérations syndicales.

Ni les axes de la politique gouvernementale, ni les formulations – y compris leur brutalité – n'ont pris la mesure des changements qu'impose la crise économique (au cœur de ce numéro de la VRS) et l'identification de ses causes par un nombre croissant de nos concitoyens.

Répété jusqu'à l'écœurement par le président de la République dans son discours sur « l'innovation » le 22 janvier dernier, le mépris à l'égard des acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur est insupportable.

Obtenir satisfaction sur nos revendications me semble être la seule issue possible à cette formidable bataille pour la science, pour nos libertés scientifiques, pour la qualité des formations, pour nos statuts. Notre atout maître : la dynamique des luttes marquée par la convergence inédite entre le monde des universités et des organismes de recherche et par le renforcement des liens entre le SNCS et le SNESUP. ■



Le 19 février 2009

Jean Fabbri →  
Secrétaire général du SNESUP-FSU

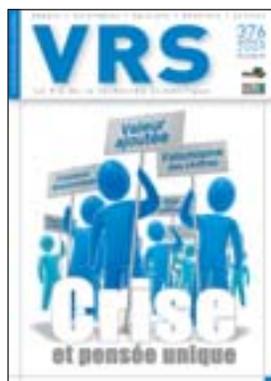
## Syndicat national des chercheurs scientifiques [SNCS-FSU]

1, place Aristide-Briand. 92195 Meudon Cedex  
Tél. : 01 45 07 58 70. Fax : 01 45 07 58 51  
Courriel : [sncs@cnrs-bellevue.fr](mailto:sncs@cnrs-bellevue.fr)  
[www.sncs.fr](http://www.sncs.fr)



## Syndicat national de l'enseignement supérieur [SNESUP-FSU]

78, rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 Paris  
Tél. : 01 44 79 96 10. Fax : 01 42 46 26 56  
Courriel : [accueil@snesup.fr](mailto:accueil@snesup.fr)  
[www.snesup.fr](http://www.snesup.fr)

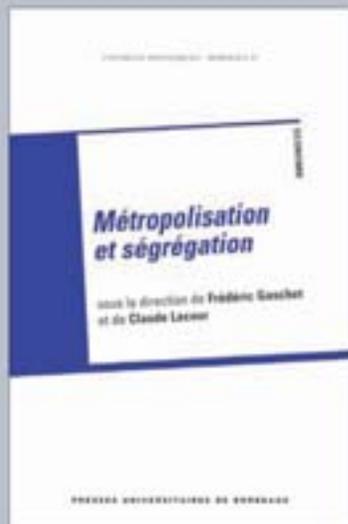


→ **Directeur de la publication** : Jean-Luc Mazet → **Rédacteurs en chef** : François Bouillon et Jean-Marc Douillard  
→ **Comité de programmation** : Les bureaux nationaux du SNCS et du SNESUP → **Ont participé à ce numéro** : Gérard Aschieri, Philippe Askenazy, Florence Audier, François Bouillon, Bernard Cassen, Laurent Cordonnier, Danielle Czalczyński, Jean-Marc Douillard, Pierre Duharcourt, Hervé Fischer, Roland Gori, André Grimaldi, Bernard Guerrien, Frédéric Lebaron, Ioana Marinescu, J.-L. Mazet, Rémy Mosseri, Sylvie Obrero, Georges Ortusi, Cafer Özkul, Philippe Régnier, Bernard Vallageas → **Secrétaire de rédaction** : Laurent Lefèvre → **Rédacteur-graphiste** : Stéphane Bouchard → **Illustration** : Couverture : ©KABLICZECH/FOTOLIA.COM → **Impression** : Imprimerie SENPQ. 35 rue Victor Hugo 93500 Pantin → **Routage** : Improfi → **Régie publicitaire** : Com d'habitude publicité. 25 rue Fernand Delmas, 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél. : 05 55 24 14 03. Fax : 05 55 18 03 73. Contact : Clotilde Poitevin-Amadiou ([contact@comdhabitude.fr](mailto:contact@comdhabitude.fr)/[www.comdhabitude.fr](http://www.comdhabitude.fr)) → **Promotion** : Annie Huet  
→ **Informatique, Web** : Hatem Douraï → **La Vie de la recherche scientifique** est publiée par le SNCS-FSU, 1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex. Tél. : 01 45 07 58 70 — Fax : 01 45 07 58 51 — [sncs@cnrs-bellevue.fr](mailto:sncs@cnrs-bellevue.fr)  
**Commission paritaire** : 0409 S 07016. **ISSN** : 0755-2874. **Dépôt légal à parution**. Prix au numéro : 8 euros — Abonnement annuel (4 numéros) : 25 euros (individuel), 50 euros (institutionnel).

# La Vie de la recherche scientifique

janvier/février/mars 2009

<b>→ ÉDITORIAL</b> .....	<b>p. 03</b>
Engagement historique. .... Jean Fabbri	
<b>→ ACTUALITÉS</b> .....	<b>p. 06</b>
Roland Gori, professeur de psychopathologie à l'université d'Aix-Marseille : « Nos métiers sont cassés, décomposés et recomposés au nom des idéaux d'un homme économique ». ....	p. 06
La loi Bachelot au service de l'hôpital entreprise. André Grimaldi .....	p. 08
G. Aschieri, secrétaire général de la FSU : « Le mouvement syndical joue sa crédibilité ». ....	p. 10
La désobéissance pédagogique : une nouvelle forme de lutte. Danielle Czalczyński .....	p. 11
Cafer Özkul, président de l'université de Rouen : la CPU dans la tourmente des réformes universitaires. ....	p. 12
L'AERES : une officine au service du pouvoir. Jean-Luc Mazet .....	p. 13
Crise de l'université française : les ressorts d'un mouvement inédit. François Bouillon .....	p. 14
Après consultation des unités CNRS : le C3N appelle à un moratoire des expertises. Rémy Mosseri, Philippe Régnier .....	p. 16
<b>→ CRISE ET PENSÉE UNIQUE</b> .....	<b>p. 17</b>
Crise de l'économie imaginaire : le numérique euphorise les joueurs de la Bourse-Casino. Hervé Fischer .....	p. 18
Plan de sauvetage des banques françaises : montage financier pour restaurer la confiance. Bernard Vallageas .....	p. 21
Rôle de la demande et des politiques de demande : le retour du refoulé. Laurent Cordonnier .....	p. 23
Acteurs de la crise : les médias alimentent la chaîne du bourrage de crâne néolibéral. Bernard Cassen .....	p. 26
Absence d'anticipation de la crise : la presse économique ne joue pas son rôle de lanceur d'alerte. Jean-Marc Douillard .....	p. 28
Aux sources de la crise : le partage de la valeur ajoutée. Philippe Askenazy .....	p. 30
Macroéconomie et microéconomie : les théories économiques à l'épreuve de la crise. Bernard Guerrien .....	p. 32
La croyance économique dans les universités françaises : une révolution symbolique. Frédéric Lebaron .....	p. 35
Expertise économique et intervention sociale : le CES doit réaffirmer son rôle d'expertise de la société civile. Pierre Duharcourt .....	p. 38
Any number beats no number : le fétichisme des chiffres hypnotise. Florence Audier .....	p. 40
Ioana Marinescu : « La crise financière devrait permettre aux enseignants de transmettre une pensée critique de l'économie. ....	p. 43
Enseignement des sciences économiques et sociales au lycée : l'économie au service de la formation citoyenne des élèves. Sylvie Obrero, Georges Ortusi .....	p. 44
<b>→ ZOOM</b> .....	<b>p. 46</b>
Évaluation des unités : l'AERES, la nouvelle agence de notation de la recherche. ....	Florence Audier
<b>→ BOÎTE AUX LETTRES</b> .....	<b>p. 49</b>
<b>→ ABONNEMENT/ADHÉSION</b> .....	<b>p. 50</b>
<b>→ HOMMAGE</b> .....	<b>p. 51</b>
Francis Bailly 1939-2009.	



Cet ouvrage est fondé sur un parti pris : celui d'une confrontation de l'économie urbaine et métropolitaine à la problématique de la ségrégation urbaine. L'attention, légitime, à la ségrégation subie par les populations les plus modestes ne doit pas faire oublier que la ségrégation, dans sa forme la plus intense et spatialement la plus marquée, est d'abord une mise à distance souhaitée et organisée par les populations les plus favorisées.

Frédéric GASCHET et Claude LACOUR (Sous la dir. de), 2009, 318 p. - 20 €

*Paris dans la même collection*

Pascal KAUFFMANN  
L'union monétaire européenne  
2008, 302 p. - 28 €

Éric BERR et Jean-Marie HARRIBEY  
(Sous la dir. de)  
Le développement en question(s)  
2006, 345 p. - 26 €

Jean-Pierre LACHAUD  
Dynamique de pauvreté, inégalité et urbanisation au Burkina Faso  
2003, 282 p. - 25 €

*À paraître*

Bernard CONTE  
La tiers-mondialisation de la planète

Distribution Sodis  
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
B.P. 142  
77403 Lagny Cedex  
Tél. 01 60 07 82 99

Commander directement nos ouvrages sur le site

[www.lcdpu.fr](http://www.lcdpu.fr)

La Vie de la recherche scientifique (VRS) explore les grandes questions scientifiques et politiques en lien avec les préoccupations de la société et des mouvements sociaux. Retrouvez au fil des dossiers les grands sujets qui sont au cœur de vos interrogations et de vos exigences.



**ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN**  
INDIVIDUEL : 25 € • INSTITUTIONNEL : 50 €

REVUE ÉDITÉE PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES (SNCS-FSU)

INSTITUTION : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_ Dom. : \_\_\_\_\_

Abonnement à compléter et à renvoyer avec votre règlement au : Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), 1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex.  
Tél. : 01 45 07 58 70. Télécopie : 01 45 07 58 51. Courriel : sncc@sncs-bellevue.fr. Site Web : www.sncc.fr  
RÈGE PUBLICITAIRE : COM D'HABITUDE PUBLICITÉ, TÉL. : 05 55 24 14 03/06 19 94 44 85

ROLAND GORI, PROFESSEUR DE PSYCHOPATHOLOGIE  
À L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

## « Nos métiers sont cassés, décomposés et recomposés au nom des idéaux d'un homme économique »

Psychanalyste, Roland Gori a été à l'origine de l'appel des appels. Ce texte signé par plus de 70 000 personnes entend fédérer les initiatives des professionnels de la santé, du social, de l'éducation, de la recherche, de l'information, de la justice et de la culture qui s'opposent aux « réformes hâtivement mises en place au nom d'une idéologie ».

La parole et le langage occupent une place essentielle dans votre travail, notamment de psychanalyste. Le succès de l'appel s'explique-t-il par ce glissement du « je (souffre) » au « nous refusons » ?

→ **Roland Gori** : Ce passage du singulier au pluriel fait partie de la tradition philosophique d'Hannah Arendt, dans laquelle je m'inscris, pour penser la crise de notre civilisation. Arendt parlait des pluriels singuliers. Cette notion nous permet de reconnaître la valeur de la parole singulièrement, pour chacun d'entre nous. Nous sommes, chacun d'entre nous, dans notre parole : « *les mots qui vont surgir savent de nous ce que nous ignorons d'eux* », a écrit René Char. Le travail du psychanalyste se place de ce côté-là. À rebours de la tradition médicale, le geste épistémologique de Freud revient à dire : le savoir n'est pas du côté de l'expert, mais du patient qui sait quelque chose qu'il ignore et dont ses symptômes sont une forme d'aveu. Ce n'est donc pas étonnant que des « psys » soient à l'origine de l'appel. Confrontés à un formatage des actes de soin en termes de séquences techniques extrêmement « protocolisées » qui dévalorise la parole, ils ont montré à quel point elle avait une valeur de révélation, de vérité. L'appel commence par constater qu'il n'y a pas que la technique, la parole doit aussi être prise en compte. Le deuxième acte est de passer d'une valeur singulière de la parole à une réappropriation collective de la valeur de la parole. La parole n'est pas simplement le lieu où je me révèle dans mon histoire et dans mon sens par rapport à l'existence, elle représente aussi le lieu où je partage avec mon semblable le pain de l'histoire et celui du sens de la vie. Dans ce compagnonna-

ge surgit la notion de collectif. À notre époque, les collectifs sont plus des associations d'usagers, de consommateurs que des collectifs démocratiques. À son origine au VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à Athènes, la démocratie se construit comme une redistribution de l'espace de la parole, où l'autre est mon égal même s'il n'est pas mon semblable. La démocratie est cette valeur de participation du citoyen à un échange, à partir duquel il essaye de convaincre. Pour la pensée grecque, il s'agit de faire valoir rationnellement ses arguments, d'en débattre. Sa rationalité repose à la fois sur l'esthétique de la parole et ses fondements rationnels d'intelligibilité du monde. Le point commun entre la psychanalyse et le politique est cette reconnaissance de la portée *anthropologique* de la parole, qui permet que je partage avec l'autre en mettant à l'épreuve mes propres arguments par rapport aux siens, pour construire quelque chose ensemble, ce qui permet de vivre dans un monde habitable. Avec les fondements grecs de notre démocratie, la mainmise d'un seul sur les appareils de domination de l'État ou de la presse nous ramène à la barbarie, à une *pensée prépolitique*.

Les médias ont parlé d'un « Appel des appels » contre les réformes de Sarkozy. Ce texte ne mentionne pas N. S. mais l'idéologie de l'homme économique. Ce n'est pas un oubli de votre part ?

→ Chaque société a le leader qu'elle mérite, aurait pu vous répondre Madame de Staël. Sarkozy est le symptôme d'une civilisation. Ses discours, les intérêts qu'il a représentés pour se faire élire, correspondent aux valeurs du néolibéralisme de ces 20 dernières années. Sa poli-

tique se résume au démantèlement des idéaux de la Résistance – solidarité nationale, indépendance de la presse, nécessité d'une pensée critique. Un exemple frappant : la tarification à l'activité à l'hôpital. Cette notion suppose un soin techniquement défini et budgétairement évalué. Elle conduit à penser la santé et la prévention en termes assurantiels : donner à chacun un ticket santé dont il fera usage en fonction de l'héritage de ses gènes et de son patrimoine social et économique. L'idéal de solidarité nationale qui crée la sécurité sociale disparaît au profit d'un individu qui s'autogère comme une micro-entreprise, ouverte à la concurrence et à la compétition et que l'on aide, de temps à autre, par un contrôle de gestion de l'intime. La pensée assurantielle affirme à terme qu'il n'y a aucune raison que je cotise pour votre cagnotte sociale si vous avez un patrimoine génétique moins bon ou une conduite plus risquée que la mienne. C'est un retour aux caisses patronales du début du <sup>xx</sup> siècle. La politique du chiffre, dans la police, illustre le caractère grotesque de cette logique gestionnaire : les policiers doivent atteindre un programme d'infractions à constater et à résoudre, indépendamment de la réalité des infractions commises. Il ne s'agit plus de rendre service au social, au collectif, mais de coller au programme prédéfini pour donner l'apparence hypocrite de la performance. Au nom d'idéaux de production, on est contre-productifs, résume l'appel. L'ensemble des secteurs qui s'y rassemble constate que nos métiers sont cassés, décomposés et recomposés au nom de ces idéaux d'un homme économique. On nous fait incorporer ces valeurs pervertissant les finalités qui fondent nos actes professionnels, au moment même où la crise montre leur nocivité sur le marché dont elles sont issues. Nous combattons cette idéologie de la performance et de l'urgence qui reformate nos métiers et risque d'al-

ler à l'encontre des prétextes productivistes qu'elle se donne pour les modifier. Songez, dans la recherche, aux dérives de la bibliométrie qui induit des stratégies de suivisme, d'arri-visme, d'opportunisme pouvant aller jusqu'à la fraude scientifique.

### Quelles seront les premières initiatives de la coordination de l'appel ?

→ D'abord, des professionnels de secteurs extrêmement différents ont accepté de se rencontrer dans le même lieu, le même temps, pour échanger et constater que ce qui n'allait pas dans leur travail – ce qui produisait chez eux de la colère et du chagrin – se déduit d'une même logique. C'est-à-dire la casse du métier, de la tradition, de l'histoire, du sens de ce que nous faisons avec le nez sur le guidon de la technique et du chiffrage – notamment pour instaurer un contrôle social et une traçabilité exigeant une justification permanente de nos actes professionnels, au détriment des actes eux-mêmes. Dans une civilisation de l'urgence qui ne connaît que l'action, nous souhaitons nous inscrire dans la durée et reconsidérer la parole : nous organiserons le 22 mars à Paris une nouvelle journée de l'appel. Nous ne lancerons pas un mot d'ordre de grève, nous voulons constituer des matières à penser et à agir pour les syndicats et les partis politiques en partageant nos analyses et nos décisions de vigilances citoyennes et éthiques. La coordination se veut un observatoire, un comité de vigilance, de conscience morale. Notre site Web rénové pourrait en être la vitrine avec des forums et des banques de données d'analyses et d'actions politiques et sociales que nous soutenons. Enfin, nous réfléchissons à une charte des comités locaux et régionaux de l'appel des appels qui sont en train de se constituer. ■

Propos recueillis par Laurent Lefèvre

→

## Texte à signer en ligne

## Appel des appels ([www.appeldesappels.org](http://www.appeldesappels.org))

**N**ous, professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, attirons l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur les conséquences sociales désastreuses des réformes hâtivement mises en place ces derniers temps. À l'université, à l'école, dans les services de soins et de travail social, dans les milieux de la justice, de l'information et de la culture, la souffrance sociale ne cesse de s'accroître. Elle compromet nos métiers et nos missions. Au nom d'une idéologie de « l'homme économique », le pouvoir défait et recompose nos métiers et nos missions en exposant toujours plus les professionnels et les usagers aux lois « naturelles » du Marché. Cette idéologie s'est révélée catastrophique dans le milieu même des affaires dont elle est issue. Nous, professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, refusons qu'une telle idéologie mette maintenant en « faillite » le soin, le travail social, l'éducation, la justice, l'information et la culture. ■



## La loi Bachelot au service de l'hôpital entreprise

**La loi Bachelot cache la convergence public-privé annoncée pour 2012 et tente de transformer l'hôpital en entreprise en donnant tout pouvoir à un directeur.**

**ANDRÉ GRIMALDI.** PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES, CHEF DU SERVICE DE DIABÉTOLOGIE AU CHU PITIÉ-SALPÉTRIÈRE.



La loi « Hôpital patients santé territoire » dite « loi Bachelot » comprend deux parties distinctes : l'une consacrée à l'hôpital et l'autre à la santé publique. Le volet « patients santé territoire » de la loi avance un certain nombre de principes acceptables. Tout dépendra de leur application sur le terrain. Une gestion territoriale de la santé paraît logique. S'il s'agit d'en faire une machine bureaucratique étatique, le bilan ne sera pas forcément très positif. Si c'est pour la transformer en outil à dépecer le service public afin de renforcer le privé à but lucratif, le bilan sera franchement négatif. Le vrai problème reste la « désertification médicale » de certaines régions et les dépassements d'honoraires dérégulés. En la matière, la loi ne changera pas grand-chose.

De même, créer des communautés hospitalières de territoire peut être une bonne idée, s'il est question de mieux organiser la prise en charge des patients, selon des niveaux adaptés aux besoins. S'il s'agit de transformer un hôpital en mouvoir sans moyens matériels et humains, le joli concept de communauté se transformerait en champ de bataille pour la survie des établissements. Sur l'organisation de l'hôpital, la loi est carrément mauvaise par ce qu'elle dit, ce qu'elle ne dit pas, et ce qu'elle cache.

La loi ne dit rien sur un nouveau mode de financement dit « à l'activité » qui met en œuvre une puissante restructuration-destruction des hôpitaux publics. Son application favorise considérablement les actes techniques pour des pathologies de gravité moyenne programmés chez des personnes pouvant rentrer à domicile, c'est-à-dire pour les 95 pathologies correspondant à 80 % de l'activité des cliniques privées. Le financement ne prend toujours pas en compte le surcoût de la précarité et de la gravité. Madame Bachelot nous annonce que cela va changer. Cela fait donc 5 ans qu'a été mise

en place une tarification qui ne prévoyait pas que l'hôpital public accueillait les patients les plus pauvres et les cas les plus graves !

Cette tarification n'a toujours pas prévu le surcoût entraîné par les activités de recours, lorsque les patients sont transférés d'un établissement, et notamment d'une clinique privée, vers l'hôpital public. Elle ne prévoit pas l'existence de lits vides en pédiatrie, pour pouvoir faire face à un épisode de bronchiolite aiguë par exemple, ou en réanimation. Comme si on ne finançait les pompiers que quand le feu survient ! Ce paiement à l'activité est totalement inadapté aux maladies chroniques, aux personnes âgées, aux polypathologies et à la psychiatrie pour laquelle il n'est toujours pas appliqué et peut-être pas applicable. Globalement, il s'agit d'un système inflationniste. En 5 ans, l'activité codée des hôpitaux a augmenté de 15 %.

À côté de ce paiement à l'activité, un financement au premier euro des soins et dispositifs dits innovants et coûteux a été mis en place. Ces coûts ont quadruplé en 5 ans pour le plus grand profit de l'industrie. Ils font exploser les budgets hospitaliers. Les détracteurs du budget global d'antan – qui ne manquaient pas d'arguments – proposent aujourd'hui de rétablir un budget global pour ces médicaments et dispositifs coûteux.

### TRANSFORMER L'HÔPITAL EN ENTREPRISE

La loi cache la convergence public-privé annoncée pour 2012, et pour laquelle le ministre et l'Élysée se font discrets. Le lobby des cliniques privées restructurées par les fonds d'investissements internationaux tient par-dessus tout à cette convergence. Actuellement, un tiers des hospitalisations sont réalisées par les cliniques privées à but lucratif. La France détient le record d'Europe en la matière. Aucune hospitalisation n'est pratiquée par ces établis-

sements aux Pays-Bas, en Belgique, et en Angleterre. Seulement 3 % des hospitalisations en Suède, 25 % en Allemagne. Le secteur privé lucratif est composé d'assureurs, de fonds d'investissement des cliniques privées, de prestataires comme Air Liquide et Nestlé, de sociétés gérant des maisons de retraite à but lucratif... Il a compris que le système de santé français va être restructuré et qu'il y a beaucoup d'argent à gagner. Sur tout cela, la loi ne dit rien. Elle vise seulement à transformer l'hôpital en entreprise en donnant tout pouvoir à un directeur. Ce dernier pourra venir du privé et toucher un salaire hors fonction publique – deux à trois fois celui d'un directeur actuel. Il pourra décider d'une activité médicale ou suspendre un médecin. Il nommera les médecins-chefs de pôle censés appliquer la politique du directeur – les services étant supprimés. En réalité, ce directeur omnipotent ne sera qu'un fusible. Il appliquera la politique de redressement financier prévu dans 29 des 31 CHU et dans plus de 70 % des hôpitaux publics «en déficit».

Cette politique de redressement financier se fera par la réduction des emplois. Il est prévu de supprimer 20 000 emplois à l'échelle nationale. Cela vient de commencer : 400 à Nantes, 500 au Havre, 650 à Nancy, 600 à Paris, plus de 2 000 annoncés à Marseille... Si un directeur s'avère incapable d'assurer ce redressement financier, il peut être suspendu immédiatement par le directeur de l'Agence régionale de santé – sorte de préfet sanitaire nommé par le gouvernement – qui aura, en fait, tous les pouvoirs. L'hôpital sera alors mis sous tutelle avec nomination d'un administrateur provisoire.

Cette loi suscite la protestation des médecins libéraux parce qu'elle a l'apparence d'une étatisation. Elle recouvre une autre réalité, celle de la privatisation rampante du système de santé, au nom de la convergence public-privé. C'est pourquoi elle devrait soulever l'opposition de tous ceux qui sont attachés à l'égal accès des citoyens à des soins de qualité. ■

André Grimaldi

→

**La revue** de l'Institut de recherches de la FSU

**ABONNEMENT ET COMMANDES**

Nom et prénom .....

Adresse complète .....

Je m'abonne à *Nouveaux Regards* :

pour 1 an (4 numéros) : 26 euros

pour 2 ans (8 numéros) : 50 euros

Chèque à l'ordre de l'Institut de la FSU

**nouveaux regards** 43

**À PARAÎTRE**

**Le n°44**

avec

→ Un dossier :  
Le néolibéralisme

→ Le forum :  
La Grande-Bretagne

**Institut de recherches de la FSU**  
104, rue Romain-Rolland,  
93260 Les Lilas  
Tél. : 01 41 63 27 60  
institut@institut.fsu.fr  
www.institut.fsu.fr

→ **GÉRARD ASCHIERI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FSU**

## « Le mouvement syndical joue sa crédibilité »

---

**Si la journée d'action du 19 mars montre que les salariés ne suivent pas, les forces centrifuges au sein de l'intersyndicale risquent de se manifester.**

---

### Les mesures annoncées le 18 février par Nicolas Sarkozy menacent-elles l'unité de l'intersyndicale ?

→ **Gérard Aschieri** : L'intention du gouvernement est bien de tout faire pour diviser. Mais pour l'instant, il n'y parvient pas. Face à la crise, avec ses conséquences dramatiques en matière d'emploi, d'inégalités, de souffrances sociales... la réponse gouvernementale apparaît non seulement insuffisante, mais contraire à ce qu'imposerait la situation : aucun changement véritable de politique, avec des choix qui sont toujours inspirés par les dogmes libéraux. Une évidence qui est perçue par la masse des Français. Dans ce contexte, le mouvement syndical joue sa crédibilité. Soit, il est capable de conduire des luttes susceptibles d'imposer des changements significatifs dans les politiques économiques et sociales. Soit, il compromet la confiance dont il jouit de façon accrue auprès des salariés. C'est la conscience partagée – même inégalement – de ces enjeux qui constitue la meilleure garantie de l'unité. Si la journée d'action du 19 mars montre que les salariés ne suivent pas, les forces centrifuges risquent de se manifester vite, mais là aussi, je suis relativement optimiste.

### Quelles seront les conséquences du blocage annoncé des négociations salariales dans la fonction publique et du maintien du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ?

→ Le gouvernement nous tient un discours en apparence séducteur : on ne remplace pas un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, mais on partage les économies ainsi réalisées avec ceux qui restent. C'est un marché de dupes. Les services publics y perdent, notamment en matière d'éducation et de recherche : on ne peut pas y répondre correctement aux besoins sans des personnels qualifiés et stables en nombre suf-

fisant. Et le « travailler plus pour gagner plus » qui sous-tend cette théorie oublie que dans ces domaines, le travail ne se réduit pas à des heures de présence. Il existe toute une partie immergée de l'iceberg qui fait, au fond, sa qualité et son efficacité : on aurait besoin, au contraire, de dégager du temps pour mieux fonctionner en équipe et faire face aux multiples tâches nouvelles. Cette théorie oublie aussi la précarité et ses conséquences. Enfin, l'expérience montre que ce qui l'emporte est en fait le ni-ni : ni salaires ni emplois.

### Les mouvements dans l'éducation, la recherche et l'enseignement supérieur marquent-ils une rupture avec ce gouvernement ?

→ Ces mouvements ont plusieurs motivations qui s'articulent. D'abord le rejet d'une logique purement comptable et d'une conception à courte vue de l'efficacité, qui caractérisent les choix de suppression de postes et les discours qui les accompagnent. Ensuite un sursaut de dignité professionnelle face à l'ignorance des réalités et au dénigrement systématique qui vise à justifier les régressions que l'on tente de baptiser « réformes ». Enfin le rejet d'une politique qui instaure la concurrence entre les établissements et les personnes, comme mode privilégié de fonctionnement en ignorant que les services publics ont pour premières missions le service de l'intérêt général à court et à long termes, la lutte contre les inégalités, les solidarités... Il y a eu une véritable explosion de ras-le-bol, mais aussi une volonté de construction d'alternatives qui ont traversé ces secteurs de façon très large : c'est, selon moi, ce qui en a fait le premier terrain de luttes contre la politique de Nicolas Sarkozy et un terrain où il a rencontré ses premiers échecs. ■

---

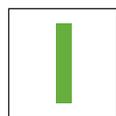
Propos recueillis par Laurent Lefèvre

# LA DÉSOBÉISSANCE PÉDAGOGIQUE

## Une nouvelle forme de lutte

**Une série de décisions ministérielles prises depuis 2005 ont progressivement fait monter la pression dans les écoles. De plus en plus d'enseignants entrent en résistance contre ces injonctions, sous la forme d'une « désobéissance pédagogique ».**

**DANIELLE CZALCZYNSKI.** DIRECTRICE D'ÉCOLE À PARIS.



Il y a 2000, 3000, 5000, ces enseignants des écoles qui ont dit « non ». Des lettres individuelles aux prises de position collectives, la dynamique ne faiblit pas. Des milliers de collègues dénoncent les sanctions et légitiment les enseignants réprimés (1). Dans sa grande majorité, le milieu professionnel des instituteurs et professeurs d'école sent dans la mise en œuvre des contre-réformes touchant l'école primaire une rupture de fond avec sa représentation de l'école du peuple, unique, laïque et républicaine. Aux mesures successives imposées se mêle un discours ministériel vécu comme mensonger et démagogique envers les parents d'élèves et l'opinion publique. Quand les valeurs fondamentales – auxquelles chacun aspire dans l'exercice de son métier – sont mises en cause, quand on vous demande de devenir l'agent d'une mystification au nom de l'éradication de l'échec scolaire... faut-il se taire (2) ?

En 2007, Gilles de Robien, alors ministre de l'Éducation, a cherché à imposer qu'apprendre à lire avait comme base première le b.a.-ba. Tollé général des didacticiens, des enseignants fort aguerris à la complexité des démarches d'apprentissage dans ce domaine.

L'an dernier, la deuxième salve a consisté à modifier les programmes (3) et à réduire de deux heures la semaine scolaire, accentuant le sentiment d'une « mission impossible ». Chacun pressentait une accélération des rythmes d'apprentissage laissant les plus fragiles sur le bord du chemin. Les finalités de ces programmes ont choqué, voire bouleversé. « *Au prétexte de renforcer les apprentissages fondamentaux, ils font de l'élève une « machine à exercices » et privent les enfants défavorisés de l'accès à la signification des tâches et de la culture sco-*

*laire* », souligne Philippe Meirieu. L'envie était plutôt de poursuivre les programmes de 2002... ce qui se fait sous, parfois, le regard bienveillant de la hiérarchie intermédiaire. Les enseignants ont appris à ruser avec leur hiérarchie.

Troisième et quatrième salve : l'annonce, en septembre 2008, de la suppression des RASED (4) et l'obligation de mettre en place une aide personnalisée aux élèves en difficulté. Le ministère nous demande de nous substituer aux maîtres spécialisés et de faire réussir en deux heures par semaine des élèves en échec parfois lourd. Ne pas se prêter à cette comédie fut une réaction largement partagée. Puis vinrent les menaces de retrait de salaire.

Cinquième salve : les évaluations CE1 et CM2. Présentées comme un moyen de mesurer l'efficacité du système, elles abandonnent l'idée d'évaluation diagnostic permettant de saisir les avancées dans les procédures d'apprentissage. Le classement des écoles permis par une centralisation des résultats est fortement rejeté. On ne peut pas empêcher des journalistes de se les procurer, se justifie le ministre ! Ne pas faire remonter les évaluations s'est répandu rapidement malgré les menaces des inspecteurs d'académie.

D'autres boulets se préparent : sacrifice de la formation professionnelle des enseignants, statut de super-directeur dirigeant des écoles. Convaincu que l'éducation est un droit, que la démocratisation de l'accès de tous à des études longues engage le combat d'une vie, d'une profession... on ne peut pas laisser détruire l'outil légué par des générations. Alors, on se prend à croire à la résistance de toute une profession avec le soutien des parents d'élèves. ■

Danielle Czalczynski

1. Trois connus au niveau national. 2. Cf. les blogs : Résistance pédagogique pour l'avenir de l'école. 3. Aussi lourds que les précédents. 4. Réseaux d'aide aux élèves en difficulté : 11 000 postes en 3 ans occupés par des enseignants spécialisés, après formation d'un an.



## → CAFER ÖZKUL, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN

# La CPU dans la tourmente des réformes universitaires

**Cafer Özkul a été élu président de l'université de Rouen le 10 juin 2007, deux mois tout juste avant le vote de la LRU. Il analyse, ici brièvement, ses conséquences et les positions de la Conférence des présidents d'université.**



La LRU avait pour objectif d'améliorer l'efficacité de la gouvernance en réduisant le périmètre des conseils d'administration. Le résultat immédiat a été l'exacerbation des méfiances vis-à-vis du pouvoir présidentiel et la diminution du nombre d'élus disponibles pour faire fonctionner les groupes de travail et les commissions.

Au sortir des grèves de l'automne 2007, les universités ont dû renouveler leurs conseils et adapter leurs statuts. Avant même qu'elles ne retrouvent un rythme normal de fonctionnement, une rafale de réformes est arrivée dans la précipitation : réformes du système de répartition des moyens, des concours de recrutement au professorat et des statuts d'enseignant-chercheur.

Valérie Pécresse nous avait assurés avant les vacances d'été 2008 que les emplois dans l'enseignement supérieur étaient sanctuarisés et que les dotations financières allaient augmenter très sensiblement. Or, il faut bien sûr de l'argent pour financer les projets, notamment du Plan licence, mais il faut aussi des personnels (enseignants, BIATOS) pour les réaliser.

L'annonce de la suppression des emplois dans les universités a donc fait l'effet d'un violent séisme. Les universités se sont senties sacrifiées par l'application mécanique du principe de la diminution des fonctionnaires.

D'un côté, le gouvernement annonce l'injection de milliards d'euros dans certains secteurs pour y sauvegarder des emplois. De l'autre, il veut supprimer 200 postes – qui ne représentent que sept millions d'euros par an – dans les universités, secteur pourtant prioritaire pour la nation. Le décalage entre les actes et le discours est frappant. Face à cette situation, les présidents d'université demandent le gel de ces suppressions d'emplois et des garanties quant aux délais et conditions d'application des

réformes. Ils exigent une large concertation avec la communauté universitaire autour des projets et des moyens pour assumer pleinement l'autonomie pédagogique et scientifique de leurs établissements.

### RÉFORME DES CONCOURS

À la place d'un concours en plein milieu du M2, j'aurais préféré une admissibilité à la fin de M1 sur la base d'un examen national des connaissances disciplinaires pour permettre une réorientation efficace des candidats en situation d'échec. Autre point contesté du projet actuel : une professionnalisation insuffisante due à la suppression de l'année de stage rémunéré. Au minimum, il faut prévoir une formation professionnelle en alternance pour les professeurs stagiaires dans le but de combler cette carence.

### STATUT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Cette réforme est devenue nécessaire pour prendre en compte toute la diversité des missions, dans les obligations de service annuel. En revanche, la modulation des services ne doit pas être soumise à la condition de préservation du potentiel d'enseignements de l'établissement. Et la décision de modulation doit intervenir après une évaluation externe et objectivée des activités de l'enseignant-chercheur.

### APPEL DE LA SORBONNE

Les présidents qui ont signé cet appel partagent la plupart des analyses et exigences de la nouvelle direction de la CPU. S'ils ont tenu à s'exprimer distinctement, en écho à la contestation qui monte dans leurs établissements, ce n'est pas pour demander d'enterrer les réformes, mais pour permettre de les améliorer et de les rendre applicables par la concertation. ■

Propos recueillis par François Bouillon

## L'AERES

## Une officine au service du pouvoir

**L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur a fait de l'évaluation une sanction plutôt qu'une assistance à l'amélioration de l'efficacité de la recherche. Cela en fait un pur outil politique.**

JEAN-LUC MAZET. SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SNCS.

**D**ès sa nomination, Jean-Marc Monteil, le premier président de l'AERES, a affiché sa soumission au gouvernement. Le « Pacte pour la recherche » offrait à l'agence deux options pour l'évaluation des laboratoires. La première – évaluer elle-même les laboratoires – constituait la proposition du gouvernement. La deuxième – habiliter les instances existantes – avait été introduite par les parlementaires. Sans aucun débat, sans consulter aucun conseil scientifique représentatif de la communauté scientifique ni même le conseil de l'agence, le président de l'AERES choisissait, « en toute indépendance », l'option gouvernementale.

Cette décision a changé radicalement la nature de l'évaluation telle qu'elle était pratiquée, par exemple, par le Comité national de la recherche scientifique (CN). Au passage, la limitation imposée de la représentation du CN à un seul membre au sein de chaque comité d'évaluation AERES lamine toutes les expériences d'interdisciplinarité entreprises dans les laboratoires. L'élimination de fait du représentant des ITA évacue la contribution de leurs savoir-faire au rapport d'évaluation et renforce une vision purement hiérarchique du travail d'équipe.

En transformant le débat contradictoire entre les évaluateurs en un débat contradictoire entre le comité d'évaluation et le directeur du laboratoire, avec le choix non justifié de généraliser la notation, l'agence a fait de l'évaluation une sanction plutôt qu'une assistance à l'amélioration de l'efficacité de la recherche. Cette tendance a été renforcée par la récente modification du fonctionnement de l'agence (décret du 16 décembre 2008). Désormais, le directeur du laboratoire n'a plus la garantie de pouvoir rectifier le rapport d'évaluation en cours d'élaboration, mais seulement celle de pouvoir joindre ses observations au rapport final.

La généralisation de la notation jusqu'au niveau des équipes – identifiées par le nom des chefs d'équipe – est une dérive inadmissible vers l'évaluation individuelle, au mépris de la lettre même de la loi.

Cette méthode aboutit à briser la démarche prospective de l'évaluation. « *Je ne suis pas qualifié pour faire de la prospective* », reconnaît Jean-François Dhainaut. L'objectif qu'il affiche, c'est l'inscription au registre européen des agences. Il lui faut pour cela substituer une « démarche qualité » à une évaluation qu'il considère encore trop lourde. Cette démarche s'articule autour de l'élaboration d'un tableau de bord et de la généralisation de l'auto-évaluation (cf. p. 46). À la fin ne restera de l'évaluation qu'une coquille vide : là où autrefois on s'attachait à comprendre les recherches poursuivies, on ne prêtera plus attention qu'à la présentation des « indicateurs ».

Dans la même veine, l'évaluation qualitative des formations disparaîtra lorsque les universités autonomes décideront en toute liberté de la création des formations et bénéficieront d'un financement sur le seul critère des débouchés. Quant aux laboratoires, dont l'évaluation est plus complexe, ils finiront par être soumis à un processus de « caractérisation » – généralisation de l'évaluation bibliométrique – actuellement activement défendu au CNRS par la direction des ressources humaines et la direction des partenariats.

Il est urgent de bloquer cette évolution par tous les moyens et de restituer leurs missions d'évaluation aux instances reconnues par la communauté scientifique comme légitimes, instances désignées de façon pluraliste et principalement par la voie électorale. C'est le sens de l'appel du SNCS à refuser de répondre aux demandes d'expertises sollicitées par l'AERES (1). ■

Jean-Luc Mazet



1. [www.snscs.fr/article.php3?id\\_article=1614](http://www.snscs.fr/article.php3?id_article=1614)



## CRISE DE L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE

# Les ressorts d'un mouvement inédit

**Le mouvement de 2009 tranche par sa durée, son ampleur et par la très forte implication du monde de la recherche dans son ensemble : universités et organismes de recherche.**

**FRANÇOIS BOUILLON.** MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DU SNESUP.



**D**ans l'histoire de l'université française, le mouvement de ce premier trimestre de l'année 2009 est inédit à plus d'un titre. Il est rare que les universitaires soient à l'initiative des grandes secousses qui traversent l'Université. La plupart du temps, les étudiants sont en première ligne, en Mai 68 par exemple. Certes, en 1986 comme aujourd'hui, la mobilisation contre la loi Devaquet a été d'abord le fait des universitaires. Mais, le mouvement de 2009 tranche par sa durée, son ampleur et par la très forte implication du monde de la recherche dans son ensemble : universités et organismes de recherche.

Surdéterminée comme tout conflit majeur, cette crise est la cristallisation de plusieurs facteurs. Elle se noue au point de rencontre des changements introduits par la LRU, des valeurs de collégialité et de justice attaquées par le décret statutaire, et des provocations gouvernementales.

### RECOMPOSITION PAR LA LRU

Il faut mettre au premier plan les tentatives gouvernementales de recomposition de l'Université. Pour Annie Vinokur (1), la loi LRU n'est qu'une pièce d'un dispositif, encore inachevé, mettant en œuvre au sein de l'université la Nouvelle Gestion publique (NGP). Celle-ci se caractérise par une mutation de l'État dans son rapport à ses « services publics » : l'État pilote à distance et se comporte comme un actionnai-

re qui ne dispose pas de pouvoir de décision interne dans l'« entreprise ». Il demande seulement à celle-ci de tenir les objectifs – les indicateurs de performance de la LOLF – en lui confiant la pleine responsabilité d'une gestion autonome, en particulier celle des personnels. La LRU donne aux universités cette autonomie sous la houlette des présidents. « *Cette autonomie ne peut s'exercer efficacement que si la direction peut librement gérer ses ressources humaines sans être entravée par les statuts du personnel ; d'où le projet de révision du statut des enseignants-chercheurs, deux ans après le vote de la LRU* », analyse Annie Vinokur (1).

Il s'agit d'une autonomie « bride sur le cou » avec obligation de résultats, sanctionnée par la contractualisation des financements publics et contrôlée par une agence extérieure nommée par le pouvoir d'État – l'AERES. Cette recomposition dessine une nouvelle forme de l'université « entrepreneuriale », intermédiaire entre l'établissement public que nous connaissons encore et l'université à but lucratif.

Ce serait une fausse perspective d'en conclure que nous en sommes à la libéralisation marchande intégrale de l'université. Pour l'heure, la contribution des étudiants ne constitue pas la principale source de revenus des universités françaises. Elles ne sont pas autorisées à sélectionner leurs étudiants à l'entrée. Elles ne gèrent pas encore leurs employés selon les règles du droit privé. Paradoxalement, cette

forme hybride à la française d'« université entrepreneuriale » est telle que dans aucun autre pays développé « *la participation collégiale aux décisions et l'autonomie professionnelle (scientifique et académique) des enseignants-chercheurs n'est aussi bridée, ni le pilotage et l'évaluation confiés à des instances directement nommées par le pouvoir* » (1).

## LE DÉCRET

Ce caractère particulièrement retors de la recomposition néolibérale de l'université française par la LRU explique peut-être qu'il a fallu attendre son expression la plus visible, le projet de réforme du statut des enseignants-chercheurs, pour susciter une telle mobilisation. Avec la LRU – y compris avec le pouvoir exorbitant accordé aux présidents, sa pointe la plus avancée –, le projet de recomposition ne dévoilait pas toutes ses implications pour les « sujets » universitaires. Avec le décret, tout devient clair : la collégialité se révèle un faux-semblant, l'injustice risque d'étendre son règne, les logiques du management et de la concurrence pénètrent la vie universitaire elle-même. Tous ces « effets » percutent les valeurs qui sont au cœur de la vie universitaire.

Le ressort de ce sentiment d'injustice se dit et se lit sans fard dans la justification gouvernementale de l'objectif, lié au décret, d'une revalorisation pour quelques-uns au détriment de tous. C'est ce même raisonnement sophistique – « quelques » valant « pour tous » – que le gouvernement met en avant pour justifier la « mastérisation » de la formation des enseignants. Grâce à leur recrutement au niveau du master, les futurs enseignants seront revalorisés : là aussi, *quelques* au détriment de *tous* ! Tel est le sens des larmes de crocodile versées sur la « paupérisation » des enseignants par le président de la République lors de son allocution télévisée du 5 février !

Les grandes révoltes se font toujours sur fond d'un sentiment d'injustice ou d'inégalité. L'aspiration à la justice ou à l'égalité comme idées largement partagées naissent de cette frustration. Le décret touche au cœur même de la professionnalité des enseignants-chercheurs et à ses valeurs. C'est pourquoi la seule déconstruction théorique de la LRU n'était pas suffisante pour susciter cette résistance qui, à partir du décret, remonte jusqu'à elle.

Attisent aussi ce sentiment d'injustice les

propos vécus comme insultants du président de la République dans son discours du 22 janvier, sur la faiblesse de la recherche française en matière de valorisation (2). Ces affirmations assénées méconnaissent que la responsabilité principale de ces difficultés incombent aux entreprises françaises, très déficientes en matière d'investissement dans la recherche. Malgré une injection massive d'argent public ces dernières années pour soutenir la recherche privée (3), elles investissent plutôt moins qu'avant ! À la différence de la plupart des pays étrangers, la culture des dirigeants politiques et des chefs d'entreprise français est le fruit d'une formation suivie en dehors de l'Université, sans relation avec la recherche. Les causes des faiblesses de la valorisation (4) s'expliquent plutôt par la non-reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives, le faible recrutement des docteurs par les entreprises et le dualisme français université/grandes écoles.

La pensée gouvernementale en matière de recherche est hantée par le fantôme de l'utilitarisme et d'un enseignement supérieur et d'une recherche dédiés à la compétitivité et l'innovation. Cette conception laisse peu de place à la recherche fondamentale comme priorité et fragilise fortement les langues, lettres, sciences humaines et sociales.

La stratégie gouvernementale de recomposition de l'université s'est faite par des dispositifs externes – LOLF, ANR, AERES – et par leur articulation avec des dispositifs internes portés par la LRU et ses rejets, dont le décret statutaire. Après le coup d'envoi de la LOLF en 2001, l'impression d'une mise en place par pièces détachées a dominé, comme un kit qui prend forme lors du montage final de toutes les pièces, comme un puzzle qui prend figure lors des derniers assemblages. Vient donc le moment où le dessein se dévoile par une sorte d'« effet global ». Il serait erroné d'en avoir une approche trop intellectualiste. Ces dispositifs et leur agencement ne s'assemblent que s'ils entraînent suffisamment d'adhésion des individus. Les mécanismes et les montages institutionnels les plus sophistiqués ne tiennent debout que grâce aux hommes et aux femmes qui les portent. Or ceux-ci ont la possibilité de dire oui ou non. À l'évidence, la résistance globale que suscite le projet de décret est un *non* catégorique. ■

François Bouillon

1. SNESUP n° 572 : [www.snesup.fr/index.php?module=webuploads&func=download&fileId=1052\\_02](http://www.snesup.fr/index.php?module=webuploads&func=download&fileId=1052_02). Il faudrait verser au dossier des paroles blessantes celles de responsables politiques ou universitaires sur l'évaluation des universités françaises comparées aux universités étrangères ou sur l'évaluation des enseignants-chercheurs. 3. Par l'intermédiaire du crédit impôt recherche (CIR). 4. Relatives lorsqu'on prend en compte les retombées imprévues de la recherche fondamentale.





## APRÈS CONSULTATION DES UNITÉS CNRS

### Le C3N appelle à un moratoire des expertises

**Composé du président et du bureau du Conseil scientifique du CNRS et de la Conférence des présidents du Comité national, ainsi que des présidents des conseils scientifiques de département, le C3N prépare une session plénière du Comité national qui devrait statuer sur la poursuite du moratoire des évaluations à l'ANR et à l'AERES.**

**RÉMY MOSSERI.** PRÉSIDENT DU CSD MPPU. **PHILIPPE RÉGNIER.** PRÉSIDENT SNCS DU CSD SHS.



Les dix derniers mois ont conféré au C3N une responsabilité centrale dans le dialogue, sous forte pression extérieure, entre la communauté scientifique et la direction du CNRS. Cela s'explique par l'indépendance et le rôle de coordination de cette inter-instance du Comité national (CN).

#### CONTINUITÉ THÉMATIQUE

Au printemps 2008, le C3N a pesé de tout son poids pour que la réforme en instituts ne se traduise pas par un éclatement, mais se fasse sur la base de la complémentarité et de l'égalité entre tous les champs disciplinaires sans exception. C'est pourquoi il s'est alarmé lorsqu'en novembre dernier, en violation des promesses écrites de la ministre (1), ont été nommées des commissions *ad hoc*. Il est très vite apparu que le but prédéfini était de « sortir » du CNRS la biologie et l'informatique pour les placer sous la tutelle de l'INSERM et de l'INRIA, eux-mêmes promis à perdre leur caractère d'organisme. Face à cette caricature de concertation et à ces objectifs destructeurs, le C3N a pris l'initiative d'ouvrir un site Web (2) pour organiser une vraie consultation des unités sur le sujet décisif de la coopération entre les disciplines au sein du CNRS.

Le résultat non définitif est sans appel. Sur les 670 unités qui ont répondu : 11 se sont abstenues, 7 ont répondu NON, et 652 ont approuvé le C3N dans sa défense de la continuité thématique du CNRS (3). En biologie, 139 unités ont approuvé la position du C3N (4). Cela représente 65 % de l'ensemble des unités mixtes de recherche (5) et 70 % des UPR (6). En informatique, le soutien est aussi large, puisque 52 unités ont voté OUI et donc souhaité rester à l'intérieur du CNRS. Toutefois, les commentaires remontés de ces laboratoires expriment un partage sur l'appartenance de l'informatique aux sciences pour l'ingénieur – actuel département ST2I. Aussi le débat se poursuit-il entre et avec

les informaticiens sur la formule CNRS la plus favorable à leur discipline.

#### LA « CARACTÉRISATION »

Lors du CS du 13 octobre, les présidents des CSD ont sévèrement critiqué, preuves en main, la dérive de la Direction des partenariats (DPA), qui s'était autorisé des notations individuelles sur les chercheurs, en exploitant les données scientométriques de la fiche UR3-CNRS des dossiers de contractualisation de la vague C. Le directeur général a consenti un réexamen de cette fiche et du logiciel créé par ce service sous la dénomination d'« outil de caractérisation ». Le groupe constitué à cet effet rendra ses conclusions début mars. Les membres du C3N qui y participent y font valoir un point de vue globalement hostile à la conception managériale et purement institutionnelle de l'évaluation que recouvre la discutable notion mise en avant pour préparer les décisions d'avenir relatives au caractère « stratégique » ou « non stratégique » des unités.

#### MORATOIRE DES ÉVALUATIONS À L'ANR ET À L'AERES

Au-delà de son ton outrancier et insultant, le discours présidentiel du 22 janvier a fait voler en éclats les fragiles assurances données en 2008 sur la philosophie des réformes, notamment sur la fonction d'opérateur national et généraliste de recherche, dévolue au CNRS. Devant cette évolution contraire à toutes les recommandations qu'il avait émises, le C3N s'est résolu à appeler à un moratoire des participations aux expertises extérieures sur les unités et sur les projets. Il incite et travaille actuellement à la préparation d'une session plénière du CN. Cette réunion devrait confirmer ou suspendre ce moratoire, et envisager les autres moyens d'action appropriés à la gravité de la situation. ■

Rémy Mosseri, Philippe Régnier

1. Cf. sa lettre du 27 juin 2008. 2. [www.c3n-recherche-scientifique.fr](http://www.c3n-recherche-scientifique.fr) 3. Représentant un effectif de 65 000 personnes, dont plus de 38 000 permanents. 4. Près de 200, en fait, si on inclut les unités rattachées aux sciences du vivant à titre secondaire. 5. Y compris les UMR qui n'ont pas participé au vote. 6. Unités propres de recherche.



# Crise et pensée unique

Il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, dit le proverbe. Une des caractéristiques les plus accablantes de la crise financière qui secoue le monde est que tous les observateurs un peu sensés la prévoyaient, l'attendaient et l'annonçaient !

Bien entendu, ceux qui tiraient grand profit du système n'avaient pas intérêt à réagir. Mais les autres, nous autres ? Comment avons-nous pu baisser les bras et aller ainsi vers la catastrophe ?

Et plus intrigant encore, comment la science économique a-t-elle pu autant errer ? L'an dernier, un prix Nobel d'économie se félicitait de l'exemplarité libérale de l'Islande. Qui, depuis, est secouée d'un véritable maelström. Nous avons l'habitude que les prix Nobel disent des bêtises. Mais pas dans leur champ de compétences !

Ce dossier de la VRS traite de la crise. Nous avons tenté de centrer les articles sur les aspects qui touchent à l'aveuglement. Dans les attitudes, dans la presse, dans la théorie économique. Et donc sur l'emprise intellectuelle des dogmes libéraux. Un grand merci à tous nos contributeurs.

Jean-Marc Douillard

## Crise de l'économie imaginaire

# Le numérique euphorise les joueurs de la Bourse-Casino

Comme dans un jeu vidéo, les opérations financières permettent de déplacer, modifier ou créer des fichiers. Le spéculateur ne devient pas tant immoral qu'un joueur cynique. Cette virtualisation de l'économie favorise la volatilité des échanges sous l'emprise des pulsions exercée par l'imaginaire.

**HERVÉ FISCHER**

DIRECTEUR FONDATEUR DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DU NUMÉRIQUE\*.

**P**our expliquer la crise financière actuelle, on accuse à bon droit la déréglementation néolibérale et la cupidité des spéculateurs aux États-Unis. Mais la généralisation des technologies numériques dans les opérations boursières apparaît comme un facteur nouveau qui a largement contribué à la gravité de cette crise. Ces technologies déréalisent l'économie dont les produits et les services sont de plus en plus fondés sur l'information planétaire et immédiate. Le temps représente plus que jamais de l'argent. Et il s'est accéléré.

Très nerveuse, l'économie évolue à la vitesse de l'informatique. Les flux des monnaies de la vieille économie fondée sur le travail, les matières premières et des systèmes de communication lents étaient beaucoup plus étanches les uns par rapport aux autres et bien plus inertes. La cyberéconomie est devenue un espace-temps hypersensible.

Cette virtualisation de l'économie favorise la fluidité des échanges mais aussi l'emprise des pulsions exercée par l'imaginaire, et donc sa volatilité. Circulant à la vitesse du numérique, ses monnaies ne sont plus des unités de mesure et d'échange du réel mais la matière première elle-même d'une économie soumise aux aléas de la Bourse-Casino. L'accélération des flux de ce jeu financier active aussi sa dynamique événementielle et en fait palpiter intensément les rêves de puissance et d'enrichissements faciles et immédiats. Ses produits toxiques peuvent contaminer la planète entière en un temps



© V. YAKOBCHUK/FOTOLIA.COM

record en créant des remous d'une ampleur redoutable. L'économie numérique devient plus vulnérable à la panique.

Le numérique est un excitant psychologique, un psychotrope qui abolit la résistance du réel, euphorise et invite à devenir proactif. Quand le numéraire se propage avec l'instantanéité du numérique, de façon quasi interchangeable, les imaginations et les rythmes cardiaques s'emballent.

Dans les domaines de la comptabilité et de la spéculation financière, le numérique nous propose de cliquer, dans l'intimité de l'écran, sans le moindre effort, sans échange avec

d'autres humains qui pourraient en questionner le bien-fondé. Il tend à induire une créativité réactionnelle et des comportements déréalisés. Il excite le désir et neutralise le principe de réalité. Dans les jeux vidéo, les protagonistes peuvent perdre, gagner, tuer ou être tués, sans que cela soit réel. Les opérations financières permettent, en apesanteur comme dans un jeu, de déplacer, modifier ou créer des fichiers. Le spéculateur ne devient pas tant immoral qu'un joueur cynique.

Disposant d'une excellente crédibilité à Wall Street depuis des années, un spéculateur a pu frauder les investisseurs les plus expérimentés pour un montant évalué à 50 milliards de dollars ! Depuis deux ans, plusieurs cas semblables ont été découverts. Ils atteignent, chaque fois, de nouveaux sommets dans la falsification des comptes de grandes institutions financières. Combien d'autres baroudeurs numériques la crise va-t-elle nous révéler ?

Le numérique déresponsabilise. Il favorise la triche, les fausses comptabilités, les stratégies frauduleuses et la dépendance. Il fait perdre la conscience des conséquences réelles, éventuellement dramatiques, de ces jeux : ouvriers privés de leur emploi, familles propriétaires d'une maison payée avec des hypothèques irréalistes, personnes âgées qui ont placé leurs fonds de retraite dans des institutions qu'elles croyaient sécurisées. Pour comprendre ce qui nous arrive, il faut se remémorer le passé.

Après les privations de la Deuxième Guerre mondiale, ceux qui le pouvaient ont cherché à renouer avec l'abondance. Les méthodes de vente de la société de consommation ont développé un savoir-faire sophistiqué pour nous faire acheter moins des utilités que des valeurs symboliques et imaginaires qui nous promettent bonheur, beauté, prospérité, santé, plaisir et efficacité à tout coup et pour pas cher. Le numérique ajoute à cette attitude d'achats pulsionnels le pouvoir magique du *just-in-time* : la satisfaction immédiate de notre désir qu'un simple clic déclenchera.

### UNE ÉCONOMIE IMAGINAIRE : L'I-CONOMIE

La nouvelle économie fondée sur la dématérialisation du numérique, la mondialisation et l'hyperlibéralisme a été opposée à la vieille économie, celle des ressources naturelles et des industries de transformation. Plusieurs ont accusé Wall Street et les médias d'avoir inventé ce mythe de la nouvelle économie pour soutenir la bulle spéculative de la fin des années

quatre-vingt-dix. Cette nouvelle économie, nous l'appellerons plutôt l'économie imaginaire, une économie virtuelle, d'essais numériques et irréels en réseaux, une i-économie par opposition à l'économie matérielle.

Le tournant du millénaire a connu une nouvelle ruée vers l'or, un eldorado électronique exploré par des spéculateurs, sans pelle ni tamis mais branchés sur Internet, aussi cupides et exaltés que les chercheurs de pépites du siècle dernier. Jadis considérée comme aride, quantitative, réaliste et prosaïque, l'économie est devenue émotive, lyrique et fantasque : le domaine par excellence de l'imaginaire, des rêves, des pulsions, des illusions et des cauchemars. Elle a succombé, sans nul doute, à la pensée illusionniste, à l'instinct de pouvoir et au désir d'enrichissement magique, à l'appel fabuleux des dot.com.

Cette idéologie de la dématérialisation des valeurs économiques plonge profondément ses racines jusqu'au XVIII<sup>e</sup> dans la vision du philosophe et théologien irlandais George Berkeley. Ce précurseur de l'idéalisme subjectif inspire de nombreuses théories actuelles et des manuels d'économie sur le capital immatériel, l'innovation et la recherche, au moment où l'économie de la connaissance s'impose. Nicholas Negroponte, professeur au MIT, parle du commerce des octets succédant à celui des atomes matériels. Jamais l'économie n'a reposé à ce point sur l'intangible et l'intersubjectivité, la magie d'un futur toujours plus prometteur.

Cette i-économie qui traite de l'information est devenue aussi irréaliste, à sa manière, que les sociétés tribales des temps reculés. Le nouveau commerce exploite l'accès aux expériences culturelles dans une perspective de révolution économique qui nous renvoie, très paradoxalement, à l'ethnologie des anciens échanges symboliques des sociétés premières. Nous sommes de retour aujourd'hui dans l'économie imaginaire. Jeremy Rifkin propose la notion d'hypercapitalisme [1].

### LES ANNÉES FOLLES DE L'ÉCONOMIE

Les chiffres en disent long sur ce capitalisme imaginaire et les espoirs de profits mirobolants. Bien que 10 % seulement des Américains aient détenu 88 % des valeurs boursières en 2000, chaque citoyen espérait en acquérir et se sentait plus riche en consultant les cours du Dow Jones et du NASDAQ. Cette corrélation imaginaire a été démontrée. Selon l'un des principaux courtiers américains, une

→

→ augmentation boursière de 1 \$ accroissait la consommation des ménages de 10 cents. Malgré l'effondrement en mars 2000 du cours des entreprises technologiques, 60 % de l'épargne nord-américaine était encore placée en Bourse à l'été 2002 (2). 80 millions d'Américains, soit une personne sur deux, possédaient des actions, souvent pour constituer leurs fonds de retraite !

Cette euphorie a largement contribué à la montée de l'i-conomie. Le succès des courtiers en ligne a entretenu l'excitation de cette spéculation. E-Trade, Yahoo Finance, etc. permettaient à chacun de boursicoter quotidiennement à un coût de commission minimal. Des sites de simulation et des bourses fictives sous forme de jeux complétaient le dispositif – Traders Play.com, Marcopoly, etc. De nombreux auteurs américains ont comparé cette économie à celle du divertissement, source principale de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle selon eux.

L'i-conomie a cultivé le champ de l'imaginaire à un moment où triomphait le retour de la pensée magique. Celle-ci s'est conjuguée avec les représentations irrationnelles du nouveau millénaire telles que l'intelligence artificielle surhumaine, le progrès illimité de la technoscience, la communication prodigieuse de l'Internet, l'hyperlibéralisme et la mondialisation porteuse de bienfaits universels. La convergence de l'imaginaire dans ces domaines-clés a renforcé prodigieusement l'impact de l'i-conomie. Celle-ci a fonctionné de façon spectaculaire en attirant d'énormes capitaux et en générant, pour un temps, des profits fulgurants et bien réels.

La poussée des technologies numériques a donné aux affaires une telle force de propulsion qu'elle a semblé arracher l'économie mondiale au champ de gravité des cycles économiques et des récessions périodiques. On pensait l'économie en apesanteur pour quelque 30 ans, sur une orbite nous assurant une prospérité

de longue durée. Difficile d'imaginer que les émoluments moyens des grands patrons américains allaient passer de 4 millions de dollars en 1980 à 25 en 1990 et à 200 millions en 2000 ! La dérive réelle a dépassé toute vraisemblance statistique ! Mais ce n'était encore rien.

Deux mille milliards d'actifs se sont envolés en fumée depuis le début de l'année 2008 et de nouveaux milliards surgissent sur le tapis vert des banques centrales, soudain disponibles pour relancer la partie. D'où viennent-ils ? Ils n'existaient pas la veille pour l'emploi, la formation, la recherche, la culture, le développement. À se demander s'ils ne sont pas eux aussi de simples fichiers numériques, vite introduits dans les réseaux d'une économie décidément plus imaginaire que créative.

Le capitalisme a-t-il rencontré son mur de Berlin – disons son mur de Wall Street ? Rien ne sert de diaboliser le capitalisme et le numérique, mais nous allons devoir apprendre à encadrer l'i-conomie pour qu'elle décolle moins dangereusement du réel et à réguler le numérique. Notre avenir dépend, de plus en plus, de notre maîtrise démocratique de ces technologies, ce qui requiert une sensibilisation, une éducation, mais aussi des lois, des contrôles et des sanctions beaucoup plus rigoureux.

Il nous faut nous alphabétiser numériquement. Curieusement, en cette période de grands remous économiques et financiers, personne ne parle de notre entrée dans l'âge du numérique. Il s'agit pourtant, comme pour l'environnement, d'un enjeu stratégique beaucoup plus durable et structurant à moyen et long terme que la crise financière qui ne durera qu'un temps. Est-ce parce que les nouvelles générations ne votent pas encore ? Existe-t-il un parti politique assez clairvoyant pour s'en faire le champion ? ■

Hervé Fischer

### → Notes/Références

\* [www.oimn.org](http://www.oimn.org) et [www.hervefischer.net](http://www.hervefischer.net)

FISCHER, H. *Le choc du numérique*. Montréal : VLB, 2001. ISBN 2-890057-92-5.

FISCHER, H. *La planète hyper*. Montréal : VLB, 2004. ISBN 2-890058-59-X.

FISCHER, H. *CyberProméthée*. Montréal : VLB, 2003. ISBN 2-89005-832-8

1. RIFKIN, J. *L'âge de l'accès. La révolution de la nouvelle économie*. Paris : La Découverte, 2000. ISBN 2-707132-90-X.

2. Les valeurs des entreprises de technologie ont perdu 6 000 milliards de dollars entre l'éclatement de la bulle spéculative et l'été 2002.

## Plan de sauvetage des banques françaises

# Un montage financier pour restaurer la confiance

Une part des titres hypothécaires qui représentent les prêts irrécouvrables accordés par les banques américaines a été achetée par leurs homologues européennes qui se retrouvent avec des titres sans valeur qu'elles ne peuvent pas apporter en garantie à la Banque centrale européenne.

**BERNARD VALLAGEAS**

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD.

**E**n septembre 2008, la crise du marché américain des prêts immobiliers a entraîné des répercussions sur les banques européennes qui risquent de se retrouver en « difficultés financières ». Pour prévenir cette éventualité, le gouvernement met en place un « plan de sauvetage » des banques françaises. Cette crise trouve ses origines dans la fonction même de l'institution bancaire : créer de la monnaie « à partir de rien » avec la contrainte de devoir emprunter à la Banque centrale européenne (BCE).

Les banques commerciales et la BCE permettent les échanges monétaires au sein de la zone euro. Les premières hébergent les comptes des agents économiques et leur accordent des prêts. La BCE ouvre des comptes aux banques et leur octroie des prêts en compte ou en billets. Ces comptes servent à réaliser des paiements.

Pour emprunter à la BCE, les banques apportent des titres en garantie. Un titre est une reconnaissance de dette qu'un créancier peut vendre

ou apporter en garantie à une autre personne. Par exemple, A ayant prêté 1 000 euros à Jacques peut lui demander un titre et l'apporter en garantie à la BCE afin d'effectuer un emprunt d'un mois. Si à l'issue de cette période, A rembourse la BCE, le titre lui sera rendu. Sinon, la BCE gardera le titre et deviendra créancière de Jacques.

La BCE n'accepte que les titres de bonne qualité. Mais les banques n'ont besoin de lui emprunter qu'une faible proportion des crédits qu'elles ont accordés. Leurs clients ne demandent que peu de billets et une grande partie des paiements effectués par les clients de la banque A à ceux de la banque B sont compensés par des versements simultanés des clients de la banque B en faveur de ceux de la banque A. Au final, les deux banques ne doivent emprunter que le solde à la banque centrale (cf. encadré). Déclarer une banque en difficulté financière revient à dire qu'elle ne peut

→



→ plus faire de paiement aux autres banques. La banque A, par exemple, ne pourrait plus effectuer les paiements que Jacques voudrait établir à l'attention d'Henri, parce que la BCE refuserait de lui prêter. Comment cette situation a-t-elle pu survenir en Europe en septembre 2008 ?

Les banques ne peuvent plus emprunter à la BCE, parce qu'elles ne possèdent pas suffisamment de titres de bonne qualité. Elles ont octroyé des prêts mais ne peuvent pas les transformer en titres parce que beaucoup de ces prêts sont devenus irrécouvrables et que les titres qui les représentent ont perdu toute valeur.

En réalité, ce ne sont pas les banques européennes qui ont accordé des prêts irrécouvrables mais leurs homologues américaines. Ces dernières ont consenti des prêts immobiliers sans tenir compte de la solvabilité des débiteurs. Les immeubles des débiteurs insolubles ont été saisis, ce qui a entraîné l'effondrement du marché immobilier et la dévalorisation des titres hypothécaires qui représentent les prêts. Une part de ces titres a été achetée par les banques européennes qui se retrouvent avec des titres sans valeur qu'elles ne peuvent pas apporter en garantie à la BCE.

### PLAN DE SAUVETAGE DES BANQUES

Devant la gravité de la situation, le gouvernement et les banques françaises lancent un « plan de sauvetage ». L'État et les banques créent une société dont ils sont les seuls actionnaires – la Société de financement de l'économie française (SFEF). Cette société est chargée d'emprunter de l'argent sur les « marchés ». Ces fonds seront ensuite prêtés aux banques pour

qu'elles les mettent à disposition de l'économie. On présente donc les banques comme des institutions en manque d'argent qui vont par l'intermédiaire d'une société créée avec l'État chercher ces fonds sur « les marchés ». Sur ces « marchés », les banques ne pourront trouver que de l'argent qu'elles ont déjà créé antérieurement, de la monnaie d'occasion. Ce sont en effet les banques qui par leurs prêts et leur capacité d'emprunt à la BCE créent l'argent. Un peu comme si Renault ou Peugeot ne pouvant plus fabriquer d'automobiles allaient sur les « marchés » acheter des voitures d'occasion pour les revendre !

Les emprunts contractés par la SFEF sur les « marchés » sont en fait des obligations, des titres garantis par l'État. Si cette société se déclarait en faillite, l'État rembourserait les créanciers. Cela explique que ces titres soient acceptés comme garantie par la BCE. Le plan de sauvetage des banques françaises n'est donc qu'un montage pour qu'elles puissent à nouveau emprunter à la BCE. En effet, on peut envisager le scénario suivant : les banques françaises prêteraient à la SFEF X milliards par une simple écriture comptable. Il leur suffit d'inscrire X dans le compte de la SFEF – elles ne courent pas le risque que cette dernière demande le transfert de ces sommes vers une autre banque puisqu'elles possèdent la SFEF. Elles détiendraient ainsi des titres de la SFEF garantis par l'État et mobilisables auprès de la BCE pour contracter des emprunts. L'État n'est donc intervenu que comme assureur des emprunts des banques à la BCE. ■

Bernard Vallageas

### Création et circulation de l'argent : une monnaie purement comptable

Imaginons une zone économique composée d'une banque centrale (BCE), de deux banques commerciales et de trois clients. Pour qu'il y ait de l'argent dans l'économie, il faut qu'au moins un agent emprunte. Jacques décide d'emprunter 1 000 à la banque A qui inscrit cette somme dans son compte. Si Jacques veut payer 100 à Pierre, il demandera à sa banque de débiter ce montant de son compte pour créditer celui de Pierre, lui aussi client de A. La BCE n'intervient pas dans cette opération. Si Jacques veut obtenir des billets ou effectuer un paiement de 200 à Henri, client de la banque B, sa banque devra faire appel à la BCE. Elle sera obligée d'emprunter les billets à la BCE ou de lui demander d'inscrire ces 200 dans le compte de la banque B à la BCE. La somme de 1 000 prêtée à Jacques pour lui permettre d'effectuer des paiements aux autres agents représente de la monnaie purement comptable.

# Rôle de la demande et des politiques de demande

## Le retour du refoulé

**Le discrédit porté sur les politiques de demande a conduit à négliger systématiquement son rôle fondamental dans le capitalisme. Le krach du capitalisme financiarisé rappelle que sa mauvaise structuration constitue la pierre d'achoppement de ce système.**

**LAURENT CORDONNIER**

MAÎTRES DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ LILLE 1.

**M**ême sans vouloir leur accorder trop d'importance, les économistes sont, pour partie, responsables de ce qui nous arrive. Ils n'ont eu de cesse, depuis bien longtemps, de travailler au discrédit du rôle de la demande dans l'économie et à la remise en cause des politiques économiques (monétaires et budgétaires) censées prêter main-forte à la formation de ladite demande. Comme la crise qui nous submerge aujourd'hui se manifeste par un effondrement spectaculaire de la consommation, de l'investissement et des débouchés extérieurs, il ne faudrait pas hésiter à l'interpréter comme le retour d'un certain refoulé...

L'histoire intellectuelle qui a abouti au discrédit du rôle de la demande et des politiques de demande durant ce dernier quart de siècle est une entreprise assez systématique. Elle a commencé avec John Hicks, un an à peine après la publication en 1936 de la *Théorie générale* de John Maynard Keynes (1).

Dans cet ouvrage majeur écrit dans le sillage de la crise de 1929, Keynes a apporté la preuve que l'économie d'entreprise privée ne conduit pas spontanément au plein-emploi des ressources productives – du travail, en particulier. Il a montré que l'équilibre entre l'offre et la demande de biens et services n'a aucune raison de s'établir naturellement au niveau qui assure le plein-emploi de la main-d'œuvre.

Autrement dit, les perspectives de débouchés qui permettent d'écouler la production de manière pleinement rentable ne sont pas forcément suffisantes pour fournir du travail à tout le monde. Il se peut donc qu'il existe du chômage involontaire – une grande conquête intellectuelle, à l'époque!

→



© FREDÉRIC PROCHASSON/FOTOLIA.COM

→ Au-delà de cette démonstration (2), Keynes souhaitait prouver que cette situation de chômage involontaire – lorsqu'elle se produit – est remédiable, pour peu que l'État pratique des politiques adaptées de soutien de la demande : politiques budgétaires (3) et monétaires (4). Son objectif dépassait l'enjeu de prétendre que l'on pouvait éradiquer le chômage. Il s'agissait de cheviller la conviction, au plan théorique, que le capitalisme pouvait survivre à la crise des années trente... et qu'il n'était pas encore l'heure de succomber aux sirènes du communisme.

Dès 1937, le modèle IS-LM de John Hicks a ouvert la voie à l'introduction de schèmes de raisonnement de plus en plus classiques dans le corpus keynésien. Les greffons successifs appliqués à la souche de la révolution keynésienne aboutiront progressivement à un renversement complet du message originel : le système économique serait au final bien auto-ajusteur. *A priori*, il converge spontanément vers le plein-emploi. Pour cette raison, on devrait pouvoir se passer des politiques de demande.

Construit avec la volonté de réduire l'étrangeté de Keynes vis-à-vis des économistes classiques, le modèle IS-LM reste à ce jour une tentative élégante pour formaliser à la serpe la *Théorie générale*. En insistant sur la relation entre le niveau de l'activité économique et la demande de liquidité, Hicks réintroduisit l'idée qu'une politique de dépenses publiques entraîne forcément une augmentation des taux d'intérêt, évinçant en partie les investissements privés.

Les classiques commençaient déjà à reconnaître leurs petits à travers cet effet d'éviction de la dépense publique (5) – un effet typiquement « pervers » alimentant le fonds de commerce de tout économiste sérieux. Cette insistance sur le besoin de liquidité lié au volume des transactions légitima du même coup le couplage entre les politiques monétaire et budgétaire. La politique monétaire se devait de fournir à l'économie les liquidités nécessaires pour que l'expansion économique, aiguillonnée par la politique budgétaire, ne vienne pas buter sur la montée des taux d'intérêt. L'interventionnisme en sortait plutôt renforcé.

### À 180 DEGRÉS DU MESSAGE KEYNÉSIE

L'introduction du rôle des prix dans le modèle IS-LM porta un sérieux coup à la doctrine keynésienne. Ce choc fut asséné par l'étape sui-

vante. En utilisant le canal de la demande de liquidité ouvert par Hicks et en explicitant le rôle des prix dans l'offre et la demande agrégée, les économistes dits de « la synthèse néoclassique » retrouvèrent leur théorème d'auto-ajustement. Leur démonstration s'engouffre dans un chas d'aiguille. En cas de chômage involontaire, la concurrence sur le marché du travail est censée réduire les salaires monétaires, expliquent-ils. Du fait qu'elle abaisse les coûts de production, cette diminution des salaires entraîne les prix dans sa chute... et atténue ainsi le besoin de liquidité pour opérer les transactions. Le taux d'intérêt se détend en conséquence et l'activité économique s'en trouve stimulée, ce qui contribue à résorber le chômage.

À 180 degrés du message keynésien, cette synthèse (6) avec Keynes fit donc de la déflation – la baisse des salaires et des prix – le remède automatique au chômage ! On n'avait théoriquement plus besoin d'agir par des politiques de soutien de la demande. L'intervention de l'État ne fut cependant pas complètement discréditée. Les politiques monétaire et budgétaire restaient une bonne stratégie de contournement (7) pour résorber le chômage... en cas d'impossibilité institutionnelle ou politique de voir les salaires baisser. Si le keynésianisme théorique était mort, son volet politique bougeait encore.

Il revint à la révolution monétariste de déboulonner ce dernier pilier. Friedman (1968) fit valoir que la stratégie de contournement devait inévitablement générer toujours plus d'inflation... sans pour autant réduire durablement le chômage. Son message entra opportunément en résonance avec la stagflation des années 1975-1985.

Les tenants de la synthèse n'ignoraient pas que des politiques de plein-emploi s'accompagnaient nécessairement d'un peu d'inflation – laquelle devait être tenue en respect, dans l'idéal, par des politiques de revenus. Samuelson et Solow (1960) avaient même formalisé cette idée en parlant d'un arbitrage entre le chômage et l'inflation. Ils s'étaient appuyés sur la courbe de Phillips (1958) qui en rapportait clairement le relevé historique.

### LE NAIRU ET LA SPIRALE INFLATIONNISTE

Friedman plaida que cet arbitrage n'existait pas en pratique. Vouloir réduire le chômage en deçà d'un certain seuil appelé NAIRU enclencherait inévitablement une *spirale* inflationniste – et non simplement *plus* d'inflation.

En dessous de ce seuil, l'amélioration de la situation de l'emploi entraîne des pressions à la hausse sur les salaires, rapidement répercutées dans les prix. Pour contrer l'effet récessif (!) de cette montée des prix, il faut sans cesse activer des politiques de demande... en vue de maintenir le taux de chômage «artificiellement bas». L'inflation qui accompagne cette réduction du chômage finit par être prise en compte dans les revendications salariales. Ce qui fait monter d'un cran le rythme de la hausse des prix et contraint les pouvoirs publics à accélérer les politiques de demande. Et ainsi de suite.

La baisse du chômage en deçà du NAIRU renforçant le pouvoir de négociation des salariés, maintenir cette réduction – grâce à des politiques de stimulation de la demande – expose au risque d'hyperinflation. En brandissant ce spectre, la révolution monétariste a confiné les politiques de demandes aux situations dans lesquelles le chômage est supposé être supérieur au NAIRU. Calculé mille fois, ici et là-bas, ce seuil a varié au gré du chômage effectivement constaté... validant nécessairement la théorie.

Dans les années quatre-vingt, les nouveaux classiques ont porté l'estocade finale en radicalisant encore le discours. Ils ont plaidé que les contre-effets susceptibles de mettre en échec l'intervention de l'État doivent même avoir un caractère instantané et systématique, lorsque les agents anticipent «rationnellement» les conséquences de son action.

Depuis Friedman, la lutte contre le chômage ne passe plus par des politiques de demande. Le mot d'ordre est, au contraire, de s'attaquer au NAIRU, pour faire baisser ce fameux seuil de chômage en deçà duquel se dresse le

mur de l'hyperinflation. Il convient concrètement de corriger le caractère imparfait de la concurrence sur le marché du travail... puisque ces imperfections augmentent artificiellement le pouvoir de négociation des salariés. Ce qui signifie : agir par tous les moyens sur les institutions qui structurent le marché du travail (8) pour qu'elles perturbent le moins possible «les lois du marché». Et comme ces organisations recherchent précisément à contrer les «lois du marché»...

Ce discrédit général porté sur les politiques de demande a sans doute permis de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il a finalement conduit à négliger systématiquement toute perspective théorique, sociale et politique mettant l'accent sur le rôle fondamental de la formation de la demande effective dans le capitalisme – au-delà des politiques macroéconomiques elles-mêmes. Le krach du capitalisme financiarisé rappelle que la mauvaise structuration de la demande constitue la pierre d'achoppement de ce système.

L'ère de la dictature des actionnaires n'a pas été une phase du capitalisme favorable à l'expansion de la demande. Elle a cantonné l'investissement à ses franges les plus juteuses et mis une pression inouïe sur la progression des salaires – quasiment bloquée depuis 30 ans. L'atonie de la demande, latente pendant plus de 15 ans, a été masquée par l'envolée de l'endettement. Cette structuration pathologique de la demande éclate, aujourd'hui, au grand jour. Si la plupart des économistes ne l'ont pas vu venir, leurs victimes n'auront pas le loisir de faire l'autruche. ■

Laurent Cordonnier

## → Notes/Références

CORDONNIER, L. *Pas de pitié pour les gueux : sur les théories économiques du chômage*. Paris : éditions Raison D'agir, 2000. ISBN 2-912107-11-3.

1. *The general theory of employment, interest and money*.
2. Jugée encore aujourd'hui «satisfaisante»... pour qui l'a vraiment lue.
3. Actions sur la fiscalité ou les dépenses publiques en vue d'encourager la demande.
4. Actions de la banque centrale visant à modifier les taux d'intérêt dans l'économie.
5. Même si la tension sur les taux d'intérêts ne provient pas, dans le modèle de Hicks, de la captation de l'épargne par l'État, mais du manque de liquidité.
6. À travers le modèle AS-AD.
7. Politiques expansionnistes.
8. Syndicats, lois protectrices de l'emploi, assurances sociales...

## Acteurs de la crise

# Les médias alimentent la chaîne du bourrage de crâne néolibéral

Les figures du journaliste économique et financier et de l'« expert » ont permis de faire intérioriser, par de larges fractions de l'opinion, les dogmes du marché en les présentant comme des vérités aussi évidentes que les lois du mouvement des corps célestes.

**BERNARD CASSEN**

PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ PARIS 8.



**L**oin d'en être des observateurs et des analystes, les médias dominants sont des acteurs de la crise qui ébranle le capitalisme mondial. Leur responsabilité est tout aussi engagée que celle des gouvernements qui ont déréglementé et privatisé à tout crin, des institutions multilatérales (1) promoteurs des funestes « consensus de Washington » et « plans d'ajustement structurel » et de l'Union européenne dont les traités successifs – y compris celui de Lisbonne – ont inscrit dans le marbre les causes du séisme actuel que sont les « libertés » de circulation des capitaux, des biens et des services, c'est-à-dire le libre-échange généralisé.

Sans les médias, cette « Internationale libérale » n'aurait jamais pu faire intérioriser, par de larges fractions des opinions publiques, les dogmes du marché bienfaisant et autorégulé, en les présentant comme des vérités aussi évidentes que les lois du mouvement des corps célestes ou la succession des saisons. En prise directe sur les citoyens, les médias constituent le maillon ultime et le plus stratégique de la

chaîne du bourrage de crâne néolibéral.

En place depuis un demi-siècle, cette chaîne a commencé par la production « théorique » de nombreux *think tanks* américains financés par les grandes entreprises. Ces « boîtes à penser » ont remis en question le paradigme keynésien stigmatisé par Friedrich Hayek, prix Nobel d'économie en 1974, dans son ouvrage *La Route de la servitude* paru aux États-Unis en 1944.

Grâce aux importants moyens investis, elle s'est poursuivie par la colonisation des départements d'économie des universités par les idées néolibérales, et par la marginalisation des voix académiques dissidentes. Une fois ce « prêt-à-penser » à prétention savante élaboré et pré-digéré, il ne restait plus qu'à l'injecter dans les sociétés, aussi bien de manière directe que par l'intermédiaire des organisations : administrations, partis – y compris ceux se réclamant de la gauche –, syndicats, associations, etc. Installée dans les années 1980, l'hégémonie de cette « pensée unique » (2) vient de se fracasser.

## OPA SUR LES ESPRITS

Deux figures jouent un rôle central dans cette extraordinaire OPA sur les esprits : celle du journaliste économique et financier et celle – particulièrement en France – de l'« expert ». Du haut d'une « science » qui se résume souvent à la citation sans guillemets des quatrièmes de couverture des rapports du FMI, de l'OCDE, de la Commission de Bruxelles, de la Banque centrale européenne ou des officines du MEDEF, le premier fait feu, en permanence, sur les « rigidités », les « corporatismes », les « archaïsmes », les « avantages acquis », les prélèvements obligatoires, le service public, etc.

À l'antenne, sur les plateaux télé ou dans ses chroniques, il reproduit comme un perroquet le discours de ses interlocuteurs – grands patrons, ministres – qui le gratifient de déjeuners en ville et de séminaires fermés dans des endroits huppés, avec un retour médiatique sur investissement digne des placements Madoff de la grande époque. D'autant, et il ne manque pas de s'en prévaloir à l'extérieur, qu'il jouit d'un statut un peu spécial dans une rédaction. Contrairement à ses confrères, il est celui à qui on ne la fait pas. Il traite du lourd, du sérieux, avec des chiffres, des statistiques, des mots ou sigles comme Wall Street, CAC 40, Nikkei, DAX. Il assiste à toutes les sessions de Davos. Chroniqueur multicarte, Jean-Marc Sylvestre est le prototype de ce genre de « journalisme ».

Catégorie plus haut de gamme de bonimenteurs de la vulgate néolibérale : celle des « experts ». Abonné à toutes les tribunes, l'« expert » médiatique est spécialiste du général. Cette omniscience fascine les puissants. Elle donne un poids particulier à sa parole économique et financière, toujours mâtinée de considérations philosophiques. Ayant rang d'« intellectuel » en raison des essais qu'il commet au moins une fois par an et hors hiérarchie rédactionnelle, il voit les choses de plus haut que le simple rubricard du service économique, fût-il

gradé. Chacun aura reconnu Alain Minc, Nicolas Baverez, Jacques Marseille, Jacques Attali, Élie Cohen et consorts. Ils sont à l'économie ce que les Roland Cayrol, Pascal Perrineau, Dominique Reynié, Jérôme Jaffré, Jean-Claude Casanova, Olivier Duhamel ou Richard Descoings sont à la science politique (3).

## COMPAGNONS DE ROUTE DU POUVOIR

Les deux catégories ont un premier point commun : elles sont composées de compagnons de route zélés du pouvoir politique et économique. Ce compagnonnage s'explique par la proximité des propriétaires des médias qui les mettent en relation avec les sommets de l'État. Patrons de plus des trois quarts des entreprises de presse écrite et audiovisuelle françaises et tous intimes de Nicolas Sarkozy, MM. Bolloré, Bouygues, Dassault et Lagardère ne me contrediront pas.

Deuxième caractéristique partagée : l'incompétence crasse. Aucun des « experts » en vue n'avait vu arriver la crise actuelle alors que, depuis des années, ses fondements font l'objet d'une abondante littérature d'économistes ignorés des médias.

Troisième spécificité : une stupéfiante capacité de retournement de veste. Les mêmes qui hier vilipendaient l'État saluent aujourd'hui son retour dès lors qu'il est incarné par Nicolas Sarkozy. Loin de se considérer comme intellectuellement disqualifiés (4), ils administrent des leçons de morale. La palme revient à Jacques Attali, auteur d'un rapport récent d'un libéralisme forcené (5). « *Nous vivons dans un monde encore barbare, où civilisation, politesse, obéissance à la règle, respect des contrats et de la parole donnée ne forment qu'une mince pellicule qui peut sauter en un instant si l'exige la survie* », découvre-t-il le jour de Noël (6). ■

Bernard Cassen

### → Notes/Références

1. FMI, Banque mondiale, OMC, OCDE.
2. C'est Ignacio Ramonet qui l'avait appelée la « pensée unique » dans un éditorial de 1995 du *Monde diplomatique*.
3. GARRIGOU, Alain. Des abus d'autorité scientifique : politologues du prince. *Le Monde diplomatique*, janvier 2009, n° 658.
4. LORDON, Frédéric. Les disqualifiés. *Le Monde diplomatique*, novembre 2008, n° 656.
5. Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française de janvier 2008.
6. *L'Express*, 25 décembre 2008.

## Absence d'anticipation de la crise

# La presse économique ne joue pas son rôle de lanceur d'alerte

**En économie, la puissance de l'école « pro-capitaliste » est telle qu'il se révèle presque impossible de trouver dans un même journal des plumes qui pensent les a priori de manière différente.**

**JEAN-MARC DOUILLARD**

CHARGÉ DE RECHERCHE AU CNRS, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DU SNCS, ÉLU AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CNRS.

**L**a presse économique est-elle une presse comme les autres ? Tout indiquait une crise et de nombreux livres prémonitoires étaient parus. Mais la crise est tombée comme un coup de massue.

Elle a pu avoir lieu notamment parce que de nombreux épargnants ont été aveuglés de confiance. La presse économique n'a donc pas joué un de ses rôles majeurs en démocratie : celui de lanceur d'alerte. La responsabilité écrasante de la presse nord-américaine ne se confond pas avec celle de son homologue française qui ne s'exprime même pas dans la langue impériale, l'anglais ! Il n'empêche qu'il faut se poser des questions sur les publications financières françaises. Nous relèverons ici trois points significatifs.

La presse économique reste un secteur bénéficiaire. Le supplément économique quotidien du *Figaro* contribue à sa réussite en termes de vente. De même, les ventes des *Échos* ont beaucoup progressé. Techniquement le meilleur journal (1), il taille des croupières à la presse généraliste. Même Bernard Thibault, responsable de la CGT, lui accorde des interviews. Il sait qu'il sera lu par l'ensemble du patronat, y compris européen. *Les Échos* ont opté pour un choix de développement Internet inverse de la majorité de la presse française. D'accès payant, le site forme une partie du journal et non une auto-concurrence (2). Une douzaine de périodiques complètent l'offre des quotidiens. Parmi eux, certains se vendent à plus de 350 000 exemplaires – *Le particulier*, *Capital* (3). En dehors

des modes, des titres comme *Mieux vivre-votre argent* diffusent tout de même à 220 000 exemplaires.

### DES AFFAIRES TRÈS RENTABLES

Ce lectorat important et l'idée qu'il s'agit d'une lecture menée pour investir de l'argent attirent le marché publicitaire. Présentes en masse, les publicités font de ces journaux des affaires, en général, très rentables. Dans le paysage de catastrophe de la presse française et mondiale, ce point constitue une exception.

La presse économique se distingue également du point de vue de la déontologie. Il ne s'agit pas ici de critiquer le fait que *Les Échos* – par exemple – s'adressent à une catégorie de lecteurs : les patrons. Chaque journal choisit sa cible, c'est son intérêt. Une bonne démocratie fonctionne grâce à la diversité des positions de la presse. Les journaux qui tentent de couvrir tous les lectorats, par exemple ceux de la presse quotidienne régionale (PQR), sont considérés – avec le recul historique – comme très médiocres journalistiquement parlant.

Non, le problème dont nous voulons parler est la « pensée unique », notion pour une fois pertinente. Confronté à un problème politique, environnemental, artistique, etc. il est usuel que plusieurs écoles de pensée s'affrontent. En économie, la puissance de l'école « pro-capitaliste » est telle qu'il se révèle presque impossible de trouver dans un même journal des plumes qui pensent les a priori de manière différente (4). Tout au plus rencontre-t-on, paraît-il, deux

groupes : les pessimistes qui annoncent les pires catastrophes et les optimistes qui rassurent tout le monde. On a vu des écarts épistémologiques plus pertinents !

Cette absence de débat théorique interne bloque totalement la capacité du journal à se bâtir un recul de réflexion. Pour les mêmes raisons, la mécanique du pouvoir de l'économie n'utilise pas ses garde-fous – autorités boursières, régulateurs du secteur banque-assurance.

« C'est que nous avons cru que le système bancaire était infaillible. Songez donc, les génies de la mathématique financière que nous avions en face de nous ne pouvaient pas se tromper, pas plus que les polytechniciens et les énarques qui occupent les postes clefs », reconnaît un journaliste du secteur – la plume d'Aliocha (5). Ce type de confiance envers les « autorités » n'est absolument pas traditionnel dans le reste de la presse, où la règle suivie consiste à faire autant confiance au discours du mafieux qu'à celui du policier !

La presse est censée vérifier ses informations auprès d'une ou plusieurs « sources », puis en interne lors d'une conférence de rédaction. Hormis en économie, les chiffres du gouvernement ne sont jamais systématiquement relayés quand ils sont douteux, même par la presse pro-gouvernementale. C'est ce qui marque la différence entre jour-

nalisme et propagande. Mais si, ni en interne, ni en externe, la presse ne dispose de contre-modèles, elle ne joue plus son rôle, elle devient une machine de diffusion.

Comme le reste de la profession, la presse économique est actuellement la proie des grands industriels français proches de Sarkozy. Le sacrifice de *La Tribune* fournit le dernier exemple en date. Cette vente permet à Bernard Arnault – LVMH : 2 milliards de bénéfices en 2008 – de prendre le contrôle des *Échos*, leader du secteur. Les noms d'Arnault, Bolloré, Bouygues, Dassault, Lagardère, Pinault riment désormais avec *Les Échos*, *L'Agefi*, *Investir*, *Le Journal des Finances*, *Le Figaro*, *Le Journal du Dimanche*, *Le Monde SA*, Hachette-Filipacchi, Havas, *Le Point*, Europe 1. Et avec Radio Classique, *Le Monde de la Musique*, *Connaissance des Arts*, *Elle*, *Paris Match*, Première, Canal+ France, MCM, Europe 2 TV, Canal J, Gulli, *Direct Soir*, *Matin Plus*, Direct 8, Havas, TF1, Télé Monte Carlo, TF6, LCI, Eurosport, TV Breizh, Odysée, Histoire, Ushuaïa. Excusez du peu ! Rajoutons de Rothschild qui contrôle *Libération*.

Récemment, les journalistes des *Échos* se sont émus de voir leur directeur (financier) prendre la place lors d'un débat public de leur directeur de rédaction (journaliste). Les choses vont vite ! Début 2008, *Les Échos* n'appartenaient pas encore à Bernard Arnault. ■

Jean-Marc Douillard

### → Notes/Références

1. Car présentant assez peu d'opinions mais beaucoup de faits hormis en ce qui concerne le CNRS, où *Les Échos* nagent en plein délire.
2. Ce qui paraît à l'ensemble des observateurs sérieux assez logique car les publicités sur Internet ne rapportent pas beaucoup d'argent.
3. Les chiffres de diffusion ont toujours du retard sur l'actualité. L'érosion générale des ventes de la presse et le recul des marchés publicitaires devraient là aussi avoir des conséquences. La version papier de *La Vie financière* détenue depuis 2005 à 75 % par un groupe belge, Prado Finance, n'a pas survécu à la crise. Cela semble vraiment être une exception.
4. *Alternatives économiques* offre un contre-exemple absolu au modèle de pensée décrit ici.
5. Cf. le blog la plume d'Aliocha : <http://laplumedaliocha.wordpress.com>

## Aux sources de la crise

# Le partage de la valeur ajoutée

Dans de nombreux pays, la part de la valeur ajoutée distribuée au travail s'érode ou s'est érodée. Elle se situe à un niveau bien en deçà de celui du début des années 1970.

PHILIPPE ASKENAZY

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS.

**N**icolas Sarkozy a relancé spectaculairement le débat autour du partage de la valeur ajoutée en France. Sa proposition de couper en trois tiers les profits ravive une vieille idée du général de Gaule qui suggérait de les diviser à parts égales entre les actionnaires (actuellement plus de la moitié), l'investissement (c'est déjà le cas), et les salariés (moins de 15 %). Son annonce prend à revers une partie de la gauche et des syndicats qui dénoncent, depuis plusieurs années, une déformation de la valeur ajoutée en faveur du capital. Les termes du débat ont cependant évolué.

La part revenant au travail s'obtient en additionnant la somme des salaires (plus les cotisations sociales) et des profits redistribués sous forme d'intéressement, de participation et autres. En 15 ans, ces dispositifs participatifs que le président de la République appelle à approfondir ont déjà triplé [1]. La part totale revenant au travail est elle restée stable durant cette même période. On a assisté à un phénomène de vase communicant : le salarié reçoit une part des profits mais ne bénéficie pas de hausses générales ou individuelles de salaires. *In fine*, la part revenant au travail demeure inchangée. L'augmentation de la part des profits distribuée aux salariés n'a pas – loin de là – effacé l'effondrement de celle du travail dans la valeur ajoutée.

### EFFONDREMENT DE LA PART DU TRAVAIL DANS LA VALEUR AJOUTÉE

D'où vient cet effondrement apparu dans les années 1980 ? Ce phénomène ne se limite pas

à la France, constatent de très récentes données harmonisées. Dans de nombreux pays, la part de la valeur ajoutée distribuée au travail s'érode ou s'est érodée. Elle se situe à un niveau bien en deçà de celui du début des années 1970 – cf. le graphique qui montre un étonnant parallélisme entre l'Europe et les États-Unis.

Les causes de cette évolution sont largement discutées. Elle peut provenir d'un effritement du pouvoir des salariés dans la plupart des pays développés. Le capital s'accapare alors les rentes des entreprises au détriment du travail. Cette hypothèse est également cohérente avec une augmentation des inégalités salariales, les syndicats ayant tendance à contenir les inégalités. Elle paraît séduisante, mais les grandes vagues de désyndicalisation datent du tournant des années 1980. Sauf à supposer un improbable effet différé d'une décennie, elle ne permet pas de comprendre la poursuite de la chute de la part du travail, notamment son accélération aux États-Unis depuis 1990.

Il ne s'agit pas en revanche d'un accaparement par les dirigeants de grandes entreprises. Ces derniers étant, pour la plupart, salariés, la part du travail inclut leur rémunération dont partiellement leurs stock options. La déformation serait encore plus forte en défaveur du travail si on excluait leurs rémunérations.

Une seconde hypothèse plausible est technologique. La technologie constitue, en théorie, un déterminant fondamental du partage entre le capital et le travail. La déformation signifierait une moindre utilité du travail en Europe ou en Amérique du Nord. Le changement technologique peut être lui-même une simple spécialisation des économies du Nord face à la

## États-Unis Europe : La part de la valeur ajoutée distribuée au travail se réduit

La part de la valeur ajoutée distribuée au travail aux États-Unis et dans 10 pays de l'Union européenne (Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Hollande, Espagne et Royaume-Uni). Sources: the KLEMS database. 1970-2004.



concurrence des pays émergents. Mais c'est oublier qu'une économie comme celle de la France repose essentiellement sur le secteur des services, particulièrement intensif en travail. La désindustrialisation des pays du Nord ne peut *a priori* que pousser vers une part plus importante réservée au travail (2).

Avancer une explication satisfaisante ou même un bouquet d'explications à la baisse de la part revenant au travail relève d'un exercice difficile. En revanche, il faut s'interroger sur les conséquences sociales et économiques de cette déformation. Elle se traduit par un tassement proportionnel du pouvoir d'achat des

travailleurs. Ce creusement croissant peut être une des sources de la crise actuelle. Aux États-Unis par exemple, les salariés n'ont pu continuer à participer à la prospérité qu'en recourant à l'endettement qui, titrisé, a fragilisé la sphère financière (3).

Au-delà de la crise actuelle, nos économies de marchés connaissent des évolutions de fond dans le partage primaire du revenu entre capital et travail. Le débat actuel sur la rémunération des dirigeants camoufle les enjeux de ces transformations. Sciemment ? ■

Philippe Askenazy

### → Notes/Références

1. En proportion de la richesse nationale.
2. La désindustrialisation s'accompagne d'un recentrage sur une économie de service qui exige de la main-d'œuvre difficilement délocalisable ou remplaçable par les progrès technologiques.
3. La titrisation est une technique financière qui consiste à transférer à des investisseurs des actifs financiers comme des créances (factures émises non soldées, prêts en cours, etc.), en les transformant, par le passage à travers une société ad hoc, en titres financiers émis sur le marché des capitaux.

## Macroéconomie et microéconomie

# Les théories économiques à l'épreuve de la crise

**Le partage inégalitaire des revenus de la production se trouve au cœur de la crise actuelle et de celle de 1929. L'avidité des financiers et les déficiences de la réglementation peuvent aggraver la crise mais font partie intégrante du fonctionnement du système.**

**BERNARD GUERRIEN**

CHERCHEUR ASSOCIÉ AU SAMOS-MATISSE (CENTRE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE),  
UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE, SYNDIQUÉ AU SNESUP.

**L**a crise actuelle provoque des revirements surprenants chez les économistes qui ne jurent plus que par Keynes, considéré encore il y a peu comme « dépassé ». Certains parlent même d'un « retour de Marx ». En économie, une théorie peut, en fonction des circonstances, être en vogue à un moment donné, puis récusée, pour revenir brusquement sur le devant de la scène. L'absence de loi faisant consensus et l'impossibilité de mener des expériences contrôlées expliquent, en partie, ces va-et-vient théoriques qui ont de quoi étonner les habitués des sciences de la nature (1). L'existence d'une ligne de clivage fondamentale entre l'opinion optimiste ou pessimiste des économistes sur la façon de fonctionner des marchés favorise également ces retournements.

Le système des échanges marchands conduit, à quelques réserves près, à une affectation efficace des ressources pour les optimistes – dont Smith, Ricardo, et l'école néoclassique qui forme le courant dominant de ces dernières décennies. Au contraire, le capitalisme livré à lui-même représente une source de gâchis et tend à une utilisation insatisfaisante des ressources en hommes et en matériels, estiment les pessimistes dont Marx et Keynes incarnent les figures de proue.

### THÉORIES ET RÉALITÉ

La crise des années 1930 a fortement marqué les théories dominantes actuelles, qu'elles relèvent d'un point de vue optimiste ou pessimiste. À l'origine, les auteurs de la variante optimiste voulaient avant tout empêcher le retour

de catastrophes similaires. La « microéconomie » ou « modèle de l'équilibre général » a cherché la meilleure façon de coordonner les décisions individuelles par le biais du système de prix.

Elle a traduit ce problème sous forme mathématique. Cette mathématisation suppose que chacun s'évertue à maximiser sa satisfaction ou son profit, dans le cadre des règles établies par une sorte de planificateur bienveillant. La solution consiste alors à rendre compatibles les offres et les demandes individuelles en agissant sur les prix. Conçu en période de crise, ce modèle, où seul le centre a le droit de proposer des prix et d'organiser les échanges, est décrit de nos jours (2) comme la représentation idéalisée d'une économie de marché... décentralisée !

Rendue possible par les hypothèses retenues, l'utilisation de techniques mathématiques relativement compliquées (3) occulte l'absurdité de la situation : le profane n'y comprend rien tandis que l'initié s'intéresse aux solutions (au sens mathématique) du modèle (4) et non à leur signification économique (5).

À côté des délires mathématisés de la microéconomie, ont surgi d'autres théories qui cherchent à rendre compte de la réalité. Elles relèvent essentiellement de ce que les économistes appellent « macroéconomie ». Elles s'intéressent aux relations entre des agrégats comme le produit intérieur brut, le niveau des prix, la masse monétaire, la consommation des ménages, l'investissement des entreprises, etc. Elles se servent des données statistiques disponibles pour estimer les paramètres de leurs

modèles, en vue notamment d'établir des prédictions chiffrées.

Dès son origine, la macroéconomie est marquée par la vision plutôt pessimiste du fonctionnement des marchés développée par Keynes. Celui-ci s'est appuyé sur quelques relations entre agrégats, suggérées par la théorie ou l'observation, pour formuler des recommandations de politique économique. Mais les États ont exigé de plus en plus des prévisions chiffrées. Les économistes dits «keynésiens» ont alors estimé les relations suggérées par Keynes, auxquelles ils en ont ajouté d'autres, de leur propre cru. Même si on peut interroger leur fidélité à la pensée de Keynes, les modèles ainsi obtenus supposent des comportements très différents de ceux que postule la microéconomie, en raison notamment de la place qu'ils donnent à l'incertitude.

La distinction entre microéconomie et macroéconomie ne provient donc pas de l'échelle retenue, mais des hypothèses émises sur les comportements et le cadre de leurs interactions. La microéconomie développe d'ailleurs

son propre modèle macroéconomique, dit «d'équilibre général», dont l'offre et la demande totales constituent les principaux agrégats (6).

### EXPLICATIONS DE LA CRISE

Le modèle de base de la microéconomie ressemble à un réseau en étoile, avec un centre qui coordonne les choix individuels en utilisant la «loi de l'offre et de la demande». Un thème lancinant des partisans de ce modèle soutient que les entraves à cette loi peuvent être sources de mauvais ajustements. Personne n'affirme cependant qu'elles sont à l'origine des crises.

Le cadre de la macroéconomie se prête bien mieux à leur étude, puisqu'il fait songer à un circuit, dans lequel la production est achetée par les revenus qu'elle génère (salaires et profits). Le circuit est «fermé» – état «stationnaire» ou d'«équilibre» – quand il ne se modifie pas d'une période à l'autre.

Pour comprendre l'origine de la crise, supposons que la production est divisée en biens

→



→ de consommation et d'équipement, et que la société est formée de « pauvres » qui se contentent des biens de consommation et de « riches » qui achètent tous les biens d'équipement. Si « pauvres » et « riches » acquièrent l'ensemble des biens de consommation, le circuit est fermé. L'équilibre règne. Celui-ci est rompu si, par exemple, les riches n'achètent pas les biens de consommation produits, que les pauvres n'ont pas le moyen de se procurer, faute de revenu suffisant. Il y a surproduction de ces biens, et le circuit se contracte.

La finance peut éviter cette contraction dans la mesure où elle permet le transfert aux pauvres du revenu non dépensé par les riches. L'excédent de biens de consommation trouve alors preneur, et le circuit est de nouveau fermé. Ce bouclage n'est, bien entendu, jamais parfait, mais l'action de l'État et une certaine inertie dans les comportements contribuent à son maintien. Il n'exclut ni le chômage, ni l'existence de capacités de production excédentaires.

Le bouclage devient plus difficile quand les inégalités augmentent. Les financiers doivent alors faire preuve de plus d'« innovations » pour, à la fois, pousser les riches à prêter leur revenu excédentaire et les pauvres à emprunter, en vendant de fait une partie de leur futur travail. La crise actuelle et celle de 1929 ont en commun d'avoir été précédées par une très forte montée des inégalités avec, en parallèle, une envolée de l'endettement des ménages (7).

Le partage inégalitaire des revenus de la production se trouve donc au cœur de la crise, et non l'avidité des financiers et les déficiences de la réglementation qui peuvent évidemment l'aggraver mais restent nécessaires au fonctionnement du système. Il est facile d'accu-

ser *a posteriori* Alan Greenspan (8) de laxisme, ou les régulateurs de n'avoir rien vu. Mais s'ils avaient serré la vis auparavant, ils n'auraient fait qu'avancer le moment de l'effondrement.

### QUELLES PERSPECTIVES ?

Avec la crise, les gouvernements ont, en fait, spontanément adopté le point de vue circuitiste. Finies les billevesées sur l'absence de flexibilité du marché du travail et sur la dette publique « fardeau des générations futures » ! Le circuit étant rompu, il fallait d'urgence arrêter qu'il se contracte indéfiniment – la fameuse « spirale déflationniste » – à la suite des faillites bancaires et des restrictions généralisées des dépenses des ménages et des entreprises.

L'endettement public prend le relais de l'endettement privé pour « éponger » l'excédent des riches, à la recherche de placements « sûrs ». Personne n'est toutefois capable de prévoir ce qui va se passer. Les appels répétés aux populations à ne pas diminuer leurs dépenses seront-ils entendus ? Les emprunts astronomiques des États trouveront-ils preneur, sachant qu'ils risquent de causer une forte inflation dans un avenir plus ou moins lointain qui leur fera perdre toute valeur ? Cette inflation peut s'avérer un moyen non désiré de retrouver la stabilité, dans la mesure où elle réduit de fait les inégalités, au prix d'une forte contraction du circuit – avec ce que cela suppose comme souffrances pour les plus démunis. Désormais, il sera difficile de prendre au sérieux toute théorie sur les économies de marché qui n'accordera pas, dans ses réflexions et analyses, une place essentielle aux crises. ■

**Bernard Guerrien**

### → Notes/Références

[www.bernardguerrien.com](http://www.bernardguerrien.com)

1. GUERRIEN, B. *L'illusion économique*. Paris : Omniscience, 2007. ISBN 2-916097-11-2.
2. Notamment dans les manuels scolaires.
3. Contrôle optimal, topologie différentielle, etc.
4. Par exemple, l'existence de prix d'équilibre.
5. [www.autisme-economie.org/article21.html](http://www.autisme-economie.org/article21.html)
6. GUERRIEN, B., BENICOURT, E. *La théorie économique néoclassique*. Paris : La Découverte, 2008. ISBN 2-707154-22-9.
7. <http://dechiffrages.blog.lemonde.fr/2008/11/10/des-revenus-aussi-mal-partages-qu'en-1929>
8. Président de la Réserve fédérale, la banque centrale des États-Unis, du 11 août 1987 au 31 janvier 2006.

# La croyance économique dans les universités françaises

## Une révolution symbolique

**Socialisés dans une discipline dominée par le monde anglo-saxon, les économistes sont les porteurs d'une « culture de l'efficacité » qui imprègne aujourd'hui très fortement l'ensemble des élites politiques, administratives et économiques européennes.**

**FRÉDÉRIC LEBARON**

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE-JULES VERNE.

**L**es réformes actuellement mises en œuvre en Europe dans les universités et le monde de la recherche sont la conséquence de politiques publiques orientées vers la création de « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* », selon les termes désormais connus de la « stratégie de Lisbonne », impulsée par la Commission européenne (1). En enrôlant le savoir dans une guerre concurrentielle entre grandes régions du monde, il s'agit d'ériger l'efficacité productive (directe ou dérivée) en critère d'évaluation des « performances » des établissements, facultés, laboratoires et bien sûr des individus, chercheurs et enseignants-chercheurs.

Cette problématique explicitement économique s'impose, alors même que les termes de cet impératif sont flous, sinon métaphoriques. Difficiles à mesurer et plus encore à valoriser dans des unités monétaires ou non, la « productivité » et la « rentabilité » de l'activité universitaire ne vont pas plus de soi dans le monde de la « production » et de la transmission des connaissances, que dans d'autres univers sociaux qui résistent à l'évaluation marchande (2).

Schématiquement, la recherche doit désormais produire en quantité des innovations technologiques, susceptibles de favoriser l'émergence de nouveaux marchés. L'enseignement supérieur doit former avant tout des porteurs de capital humain, employables et flexibles (3), capables de renforcer la compétitivité globale de l'économie, en dynamisant le tissu économique.

Le travail des « réformateurs » vise juste-

ment à rapprocher toujours plus les réalités de l'enseignement supérieur et de la recherche des conditions économiques « ordinaires » du marché. Ce groupe social complexe à délimiter et identifier (4) propose une série de ruptures successives : financement des unités (établissements, laboratoires, etc.) lié à la « performance » (évaluée par des instances « indépendantes »), concentration des pouvoirs décisionnels dans des conseils d'administration organisés autour d'un président-manager, « autonomie » budgétaire des établissements qui les rapproche du fonctionnement des entreprises, capacité à fixer librement les rémunérations, notamment sous la forme de primes et de mesures incitatives, flexibilisation et individualisation du temps de travail, développement de liens avec le marché du travail local, national, etc. Les mots d'ordre de la réforme sont ceux du « *new public management* », transposé au monde universitaire et scientifique.

### « ÉCONOMICISATION » DES POLITIQUES PUBLIQUES

Cette « économicisation » des politiques publiques autrement dit l'affirmation d'une norme *in fine* économique atteint tous les secteurs de l'État-providence (5). Elle est indissociable de la montée en puissance des économistes en tant que groupe professionnel dans l'espace politique et, corrélativement, dans le monde universitaire où ils se sont, au moins partiellement, substitués aux « élites » traditionnelles – juristes, médecins, « grands mandarins », etc. Des recherches portant sur la sociologie historique de la discipline (6) confirment que ce processus de longue durée s'observe

→



→ dans de nombreux pays et dans les organisations internationales.

La science économique n'est pas seulement une discipline profondément normative, comme l'a montré Émile Durkheim. Elle est « performative », selon la terminologie du philosophe John Austin. Elle crée, pour partie, le marché qu'elle prétend décrire et transforme radicalement l'État dont elle étudie les modalités d'intervention. Le discours économique est doté d'une « force illocutoire » qui ajoute à son contenu sémantique une dimension immédiatement pratique, une efficacité sociale et institutionnelle. Karl Polanyi, déjà, avait montré dans son ouvrage classique *La grande transformation* tout ce que l'invention d'une société organisée autour du marché devait à l'économie politique, utopie efficace autant que science encore très incertaine dans ses théories et ses preuves (7).

En France comme ailleurs, les principaux réformateurs de l'université sont aujourd'hui des économistes – parfois gestionnaires –, souvent proches des décideurs politiques, eux-

mêmes formés à l'économie. Ils alimentent ces derniers en « propositions » et projets présentés comme autant d'impératifs pour s'adapter aux conditions de la compétition mondiale.

Socialisés dans une discipline très fortement dominée, et de plus en plus, par le monde anglo-saxon – États-Unis et Grande-Bretagne en premier lieu –, ils sont les porteurs d'une « culture de l'efficacité » qui imprègne aujourd'hui très fortement l'ensemble des élites politiques, administratives et économiques européennes. L'économie sous sa forme dominante se trouve à l'avant-garde des réformes : elle met en pratique, au jour le jour, les techniques incitatives et les modèles qu'elle utilise pour décrire le monde – « principal-agent », calcul coût-bénéfice, etc. La boucle est bouclée : le monde ressemble de plus en plus aux manuels de microéconomie.

### LÉGITIMATION DES RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'économie occupe une place centrale très

particulière dans la légitimation des réformes actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche. La création en 2006 de fondations de coopération scientifique, dans le cadre des RTRA (8) a bénéficié – matériellement et symboliquement – à deux gros projets académiques institutionnels déjà adossés à de nombreux soutiens dans les secteurs public et privé : Paris School of Economics et Toulouse School of Economics. Ils ont été présentés par les médias comme les grands pôles d'excellence des sciences sociales modernes pour justifier de leur attribuer encore plus de ressources. Orientés vers le monde anglo-saxon presque toujours décrit comme « en avance » dans la marche irrésistible du progrès, ces regroupements visent à rendre visible dans les classements internationaux la grande qualité – attestée par la bibliométrie (9) – de la recherche « de pointe » en science économique (10).

Les projets de réforme des statuts ou de renforcement des pouvoirs des présidents d'université ont été élaborés par des économistes. En 2007, la loi sur l'autonomie (Liberté et responsabilités des universités) a été bruyamment approuvée par nombre d'entre eux, de bords politiques différents (11). En février 2009, la cinquième section du Conseil national des universités (« sciences économiques ») a été la seule à accepter les légères modifications apportées par la ministre au projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs.

Même si le champ des économistes reste différencié, en France comme ailleurs, il n'a jamais autant été – structurellement et fonctionnellement – central dans la reproduction et la dynamique de l'ordre social, y compris celui des universités. ■

Frédéric Lebaron

#### → Notes/Références

1. BRUNO, I. *À vos marques<sup>®</sup>, prêts... cherchez! La stratégie de Lisbonne vers le marché de la recherche*. Bellecombe-en-Baugue : éditions du croquant, 2008. ISBN 2-914968-37-X.
2. Les recherches de la sociologie économique étudient les enjeux symboliques et concrets de la « mise en marché » d'un objet ou d'une pratique. Cf. les travaux de Viviana Zelizer sur l'assurance-vie et sur l'adoption. Sur la création dans les institutions publiques de quasi-marchés et le rôle des indicateurs dans ce sens, voir les *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, Hors-série, n° 1, juin 2005, dir. A. Vinokur.
3. D'où l'insistance sur la mesure de l'insertion professionnelle comme critère d'efficacité de l'enseignement. Une telle vision en termes de capital humain est explicitement promue par les économistes de l'éducation, sous forte influence anglo-saxonne et insérés dans un ensemble de réseaux transnationaux, comme le montre Romuald Normand : NORMAND, Romuald. La mesure de l'école : de la tradition statistique à la modernité économétrique. Dossier La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux coordonné par L. Derouet, M.-C. Derouet-Besson. *Éducation & Sociétés*, 2005, n° 16, p. 209-226.
4. Abélard. *Universitas calamitatum : le livre noir des réformes universitaires*. Bellecombe-en-Baugue : éditions du croquant, 2003. ISBN 2-914968-05-1.
5. Le rôle des économistes de la santé dans la transformation des politiques publiques en la matière a été central. Cf. la revue *Savoir/Agir* dossier du n° 5 sur la réforme de l'hôpital coordonné par Frédéric Pierru.
6. Comme celles menées autour d'Andrew W. Coats : COATS, A.W. *The Sociology and Professionalization of Economics*. London, Routledge, 1993. ISBN 0-415067-16-2.
7. K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et sociales de notre temps* (Paris, Gallimard, 1983). L'idée d'un décalage entre force sociale et faiblesse scientifique est développée dans : LEBARON, F. *Le savant, le politique et la mondialisation*. Bellecombe-en-Baugue : éditions du croquant, 2003. ISBN 2-914968-04-3.
8. Réseaux thématiques de recherche avancée.
9. La bibliométrie, en sciences économiques, a tendance à entériner purement et simplement la domination du monde anglophone et anglo-saxon, renforçant les multiples effets de domination internationale déjà présents dans le champ.
10. Un « Nobel » qui rapporte beaucoup de point dans le classement de Shangai, devrait, espère-t-on, bientôt consacrer cet investissement public : il s'agit plus précisément du « prix de la Banque central de Suède en mémoire d'Alfred Nobel ». Créé en 1969, ce prix n'est que rarement décrit comme ce qu'il est, à savoir, une extraordinaire et très réussie entreprise de manipulation symbolique. Voir notamment : LEBARON, F. *La croyance économique : les économistes entre science et politique*. Paris : Seuil, 2000. ISBN 2-020411-71-7.
11. Voir en particulier le plaidoyer pour l'autonomie des universités de l'Institut Bruegel signé par Philippe Aghion et quelques collègues belges et américains et relayé par des médias, souvent sensibles aux arguments des économistes : [www.bruegel.org](http://www.bruegel.org).

## Expertise économique et intervention sociale

# Le CES doit réaffirmer son rôle d'expertise de la société civile

**Le gouvernement français cherche aujourd'hui à brouiller l'apport du Conseil économique et social (CES) au débat public. Le remplacement du Commissariat au Plan par le Conseil d'analyse stratégique avait déjà supprimé un lieu de dialogue avec les partenaires sociaux.**

**PIERRE DUHARCOURT**

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DU SNESUP ET DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

L'expertise économique continue de dépendre largement des pouvoirs publics alors même que la pensée unique pèse de plus en plus dans la recherche et le débat public. Une longue tradition française assure le monopole de cette expertise à l'administration – essentiellement, l'Institut national de statistique et des études économiques (INSEE) et les directions rattachées au gouvernement.

### PLANIFICATION ET CONCERTATION

Instrument original créé après la dernière guerre, la planification avait permis la participation, dans une certaine mesure, de l'ensemble des forces économiques et sociales à la réflexion sur l'avenir du pays. Le remplacement du Commissariat au Plan par le Conseil d'analyse stratégique a supprimé un lieu de dialogue avec les partenaires sociaux.

Les travaux du Commissariat au Plan faisaient l'objet d'une concertation avec ces partenaires qui pouvaient ensuite s'exprimer sur le contenu des rapports. L'un des rôles principaux du Conseil économique et social (CES) consistait à examiner, avant leur adoption par le Parlement, les « lois de plan » rebaptisées lois de programme. Parallèlement, les laboratoires de recherche universitaires et du CNRS développaient des recherches relativement plurielles, où prenaient place des travaux « hété-

rodoxes ». Ces derniers pouvaient être encouragés par des financements publics, voire pris en compte dans les analyses officielles – par exemple, la « Fresque historique du système productif français » publiée en 1974.

S'appuyant sur l'exemple des pays étrangers (1), l'exigence d'un pluralisme des analyses a conduit à créer, dans les années 1980, des centres de recherche « parallèles » aux organismes officiels d'expertise. Cette solution a été préférée à celle « d'ouvrir » ces derniers à des partenaires extérieurs.

Créé en 1981, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) est rattaché à la Fondation nationale des sciences politiques. L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) a été fondé en 1982 sur l'initiative de cinq organisations syndicales. Leur champ d'expertise s'exerce sur des domaines qui étaient alors l'exclusivité d'organismes d'études privés comme le Bureau d'information et de prévision économique (BIPE) ou le COE-Rexecode issu de la fusion du centre de recherche de la chambre de commerce de Paris et de celui du Medef.

L'indépendance des analyses reste limitée par une contrainte majeure. Ce sont des organismes comme l'INSEE, les ministères, la Banque de France... qui produisent l'essentiel des données nécessaires pour alimenter toute expertise. L'objectivité et l'exhaustivité de l'in-

formation fournie par l'INSEE est de plus en plus remise en cause. Des améliorations ont été obtenues à la suite de l'action syndicale intervenue, soit directement, soit à travers ses observations au sein du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Par exemple, dans la mesure de l'inflation et du pouvoir d'achat, ou du chômage.

### CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Héritier du Conseil national économique créé en 1925 (2), le Conseil économique et social est la troisième assemblée mise en place par la Constitution de 1958 (3) – avec l'Assemblée nationale (4) et le Sénat (5). Son rôle consiste à fournir l'« avis éclairé » de la « société civile » sur les problèmes de société. Il peut être saisi par le gouvernement de tout sujet, et l'est obligatoirement de tout projet de loi de programme. Il doit également fournir un rapport et un avis sur la conjoncture et peut s'autosaisir des questions qui lui paraissent mériter une étude particulière.

Les analyses et les préconisations du CES reflètent les points de convergence des forces sociales qui le composent – confédérations syndicales et professionnelles, représentants des associations, etc. Cette recherche de consensus peut conduire à édulcorer certains avis mais donne plus de signification à certaines prises de position. La réflexion continue du CES sur la pauvreté a été à l'origine de plusieurs mesures comme la création du RMI. L'avis du CES sur la réforme des retraites a apporté la contradiction aux projets gouvernementaux. De nombreux travaux de cette assemblée ont exprimé d'importantes critiques sur la politique gouvernementale, notamment en matière de recherche. L'avis du CES intitulé « croissance potentielle et développement » que j'ai élaboré prend le contrepied des thèses néolibérales du rapport Camdessus, le bréviaire de la politique Sarkozy.

Le gouvernement français cherche aujourd'hui

d'aujourd'hui à brouiller l'apport du CES au débat public alors que son exemple est imité par un nombre croissant de pays – plus de 70. Les conseils et les comités se sont multipliés ces dernières années. Ils interviennent sur des sujets qui relèvent en principe de la compétence du CES et travaillent, souvent, sans concertation avec les partenaires sociaux. Le lancement en décembre d'un conseil économique pour le développement durable constitue un exemple significatif. Cette création intervient peu de temps après la transformation du CES en Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour bien marquer sa vocation à traiter des questions environnementales (6).

Une loi organique est censée modifier prochainement sa composition et ses règles de fonctionnement. Il est effectivement urgent que le CESE dispose d'une meilleure représentativité. Reflet des compromis de l'après-guerre, sa composition ne tient pas toujours compte de la représentativité réelle des organisations, notamment syndicales. Compte tenu des annonces de N. Sarkozy et du rapport commandé à J.-D. Chertier, il est malheureusement à craindre que cette exigence ne soit pas respectée et que son rôle d'expertise de la société civile soit encore affaibli. ■

Pierre Duharcourt

#### → Notes/Références

1. Par exemple l'Allemagne, avec l'existence d'un institut indépendant tel que l'IFO de Munich, ou même des États-Unis avec la Brookings Institution.
2. [fr.wikipedia.org/wiki/1925](http://fr.wikipedia.org/wiki/1925)
3. [fr.wikipedia.org/wiki/Constitution\\_de\\_1958](http://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution_de_1958)
4. [fr.wikipedia.org/wiki/Assemblée\\_nationale\\_\(France\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Assemblée_nationale_(France))
5. [fr.wikipedia.org/wiki/Sénat\\_\(France\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Sénat_(France))
6. Loi constitutionnelle du 23 juillet 2008.

## Any number beats no number

# Le fétichisme des chiffres hypnotise

La bataille des chiffres prend une formidable acuité, notamment en recherche, avec la prééminence accordée à l'évaluation « quantitative » et le détournement des usages de la bibliométrie pour en faire un instrument de contrôle.

FLORENCE AUDIER

INGÉNIEUR DE RECHERCHE, MEMBRE DE LA SECTION SNCS DE PARIS 1.

**L**a nature a horreur du vide, n'importe quel chiffre fait l'affaire dès lors qu'on peut l'aligner, serait-il inadéquat au sujet, non défini, ou sorti d'un chapeau!, remarquait en substance Yves Gingras, professeur à l'Université du Québec à Montréal (1). Cette observation se vérifie chaque jour davantage. Et plus c'est gros, plus ça passe semble croire Sarkozy! Pour crédibiliser son dernier discours annonçant la destruction de notre système de recherche, il s'est appuyé sur des affirmations fallacieuses et des comparaisons internationales tordues (2) afin de soutenir : « *qu'à budget comparable, un chercheur français publie de 30 à 50 % en moins qu'un chercheur britannique* ».

« L'autorité de la chose chiffrée » concerne tous les domaines de la vie en société. Les cours de la bourse étaient censés refléter la bonne santé de l'économie. Comme rien ne va plus à la Bourse-Casino, à présent misons sur le PIB!

L'enjeu du moment : savoir si « officiellement » la France serait ou non en récession. Il y a peu, il s'agissait juste d'une absence de croissance, dissertait la ministre de l'Économie qui se gardait bien de préciser la part de l'inflation dans les dernières évaluations du produit intérieur brut. À présent, c'est la catastrophe du siècle...

Ce fétichisme des chiffres devrait obliger ceux qui créent ces indicateurs, les commentent et les utilisent à respecter une déontologie minimale : expliquer comment ils sont construits, ce qu'ils décrivent et mesurent, donc ce qu'on peut leur faire dire et les limites à ne pas franchir dans leur usage. Bref, mettre en garde contre leur mésusage.

Si la bataille des chiffres n'est pas nouvelle, elle prend aujourd'hui une formidable acuité. Par exemple en recherche, avec la prééminence accordée à l'évaluation « quantitative » et le détournement des usages de la bibliométrie pour en faire un outil d'évaluation

### BIP 40 : le baromètre des inégalités et de la pauvreté

Le baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP 40) a été créé en 2002 par le Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI). Cet indicateur synthétique est construit sur 58 séries statistiques concernant six dimensions des inégalités et de la pauvreté : travail, revenus, logement, éducation, santé et justice. Ce mode de calcul s'oppose à celui du seuil de pauvreté, utilisé dans de nombreux pays, qui ne prend en compte que la composante monétaire, considérant comme « pauvres » ceux qui disposent de moins de 50 % (ou 60 %) du revenu médian de la population de chacun des pays concernés.

[www.bip40.org](http://www.bip40.org)

individuel et collectif, un instrument de contrôle. De plus en plus, le « chiffre » est destiné à classer, discréditer, voire exclure. Il sert à l'occasion pour vanter, ou au contraire, stigmatiser le « rapport qualité-prix » de la recherche française ou étrangère, par comparaison avec ses voisins. L'AERES use largement d'indicateurs chiffrés. Pour faire vite et sérieux, elle a trouvé un langage commun entre des scientifiques de sous-disciplines différentes, évoluant dans des contextes très divers. Cela consiste à parler « quantité », en l'occurrence à compter les publications de rang X et à calculer des *scorings* et autres *citations index*.

«PREUVE PAR NEUF» ILLUSOIRE

Cette « preuve par neuf » censée être apportée par les chiffres est évidemment illusoire, d'où des polémiques justifiées. La publication

mensuelle du « chiffre du chômage » constitue sans doute la plus récente et la plus chargée d'enjeu de ces controverses. À la fin 2007, le collectif « Les Autres chiffres du chômage » dénonce les bons résultats dont se prévaut l'Élysée (3). Sous le titre « Bravo l'artiste », ce groupe de chercheurs et de militants met en cause des changements « opportuns » dans la méthode de calcul du chômage au sens du BIT (4) afin « d'essayer de faire croire à l'opinion publique que la baisse du chômage affichée ces deux dernières années était exactement mesurée ».

Ces « changements opportuns » concernent une modification des données utilisées pour déterminer le taux de chômage, modification due à des ajustements dans l'enquête de

→



© PARIS PAO/FOTOLIA.COM

→ l'INSEE qui sert de base à son calcul, ainsi que dans la source d'informations exploitée pour l'actualiser entre deux enquêtes (5).

D'autres mesures comme la précarité sont encore plus discutées. Lorsqu'on veut la « chiffrer », cherche-t-on à cerner la précarité sociale, en tant que reflet des difficultés de vie, de logement, de santé, et de travail ? Ce choix nécessiterait la prise en considération de toute une panoplie d'indicateurs (cf. le PIB 40). Se centre-t-on seulement sur la nature du contrat de travail ou du statut ? Dans ce cas, il s'agit d'évaluer une précarité *ex ante* qui s'appliquerait à ceux qui ont un contrat de travail autre qu'un CDI – CDD, intérim, stage... S'efforce-t-on, au contraire, d'appréhender la précarité *ex post*, en évaluant, par exemple, le nombre de salariés qui ne sont pas restés plus d'un an dans leur emploi, quel qu'ait été leur statut ?

Si la construction d'un indicateur est fonction évidemment des données disponibles, elle dépend avant tout des choix conceptuels effectués. Pour la fonction publique, on peut considérer comme précaires tous les non-titulaires de l'État ou uniquement les vacataires, tous les doctorants financés ou seulement ceux qui sont rétribués par un contrat ANR... Parmi les « étudiants salariés », faut-il traiter de la même façon les allocataires-moniteurs et ceux qui recourent à un « petit boulot » pour payer leurs études ? Les statistiques les confondent souvent...

La loi LRU a assigné aux universités une nouvelle mission : celle de l'insertion des étudiants. Chaque établissement devra publier sur son site ses « performances » en la matière. « *Dans*

*les universités, chacun choisira sa filière, mais l'État n'est pas obligé de financer les filières qui conduisent au chômage* », a déjà menacé Sarkozy (6). Les enjeux autour du choix des indicateurs sont donc considérables. Mais comment distinguer « *les filières qui conduisent au chômage* » ? Qu'est-ce en l'occurrence qu'une filière ? La sociologie dans son ensemble ou spécifiquement la sociologie urbaine ou celle des organisations ? Comment caractériser une insertion réussie ? Statut, salaire, correspondance à définir entre la spécialité et l'emploi ? Quel délai pour juger qu'une formation conduit au chômage ? 3 ou 6 ou 12 mois ? Un abîme de questions, avec pour seul guide légitime l'interrogation suivante : qu'est-ce que je cherche à mesurer et pour quoi faire ?

Les chiffres doivent être discutés. Il faut développer le débat autour des indicateurs économiques et sociaux, non pas pour mettre en cause des statisticiens déjà bien malmenés (8), mais pour que chacun puisse utiliser leurs travaux utilement et avec discernement, sans embrouiller les adversaires et stigmatiser les plus faibles. « *Enrichir le débat public, ce n'est pas être capable de fournir toujours plus de chiffres ou plus d'analyses, même si c'est, en soi, un objectif louable. Enrichir le débat public, c'est bien plutôt faire en sorte d'amener les gens à se poser des questions. Enrichir le débat public, ce n'est pas noyer les gens sous une avalanche d'informations, c'est leur donner les moyens de les faire jouer ensemble* », résume le statisticien Jérémie Torterat (9). ■

Florence Audier

### → Notes/Références

1. Note de recherche : « La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs », mai 2008 : [www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note\\_rech/2008\\_05.pdf](http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2008_05.pdf)

2. Par exemple concernant l'effort budgétaire pour la recherche. Décryptage point par point : [www.snscs.fr/article.php3?id\\_article=1437](http://www.snscs.fr/article.php3?id_article=1437)

3. Créé à l'initiative du Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), ACDC rassemble des associations, des chercheurs, des syndicats, des associations comme AC !, MNCP, Réseau Stop Précarité, CGT-INSEE, SNU-ANPE, SUD-ANPE.

4. Selon la définition et la méthode de calcul préconisées par le Bureau international du travail : [www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm)

5. Il s'agit ici des données relatives aux inscriptions à l'ANPE dont la façon d'enregistrer les demandeurs d'emploi est elle aussi en train de changer.

6. Interview dans *20 minutes* du 16 avril 2007.

7. Cf. la pétition Sauvons la statistique publique : <http://sauvonslstatistiquepublique.org>

8. *Actes des États généraux des chiffres du chômage et de la précarité*, mai 2007.

**Ioana Marinescu**

# « La crise financière devrait permettre aux enseignants de transmettre une pensée critique de l'économie »

**Le mouvement des étudiants pour la réforme de l'enseignement de l'économie (1) dénonce la façon dont est transmise cette discipline dans le supérieur français : absence de confrontation avec d'autres domaines ou entre les théories économiques, et abus de la modélisation mathématique.**

ENSEIGNANTE À L'UNIVERSITÉ DE CHICAGO, MEMBRE FONDATRICE DU MOUVEMENT DES ÉTUDIANTS POUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE.

## **Les modèles notamment d'anticipation de certains économistes ont semblé montrer leur limite avec la crise actuelle. Ont-ils failli par excès de formalisme lié à l'enseignement de l'économie ?**

→ **Ioana Marinescu** : Les crises financières sont difficiles à anticiper. La formalisation des modèles économiques n'est pas directement en cause : les prévisions des modèles dépendent directement des hypothèses posées. C'est au niveau de ces hypothèses que la théorie économique standard est critiquable. Ces modèles font généralement l'hypothèse que les acteurs financiers sont parfaitement informés et excluent donc par définition les bulles et les crises financières qui résultent de l'éclatement de ces bulles. L'histoire montrant que les crises financières ne sont pas rares, l'enseignement de l'économie devrait également discuter la pertinence de différentes hypothèses au vu des faits.

## **Votre diagnostic formulé en juin 2000 d'un enseignement de l'économie « coupé du monde » est-il toujours valable aujourd'hui ?**

→ Même si l'attention a été attirée sur les problèmes de l'enseignement de l'économie en France, les progrès ont été extrêmement limités. La crise financière actuelle devrait permettre aux enseignants de transmettre, au-delà du formalisme, une pensée critique de l'éco-

nomie qui s'appuie sur les faits et sur d'autres disciplines comme l'histoire ou la sociologie. Kenneth Rogoff, ancien chef économiste du FMI, soulignait, en janvier 2009, l'importance de l'histoire pour comprendre la crise actuelle et appelait les économistes à repenser leurs théories. Il est grand temps que l'enseignement de l'économie fasse aussi preuve d'ouverture et d'esprit critique, du moins dans l'enseignement supérieur. Au lycée, l'enseignement de l'économie reste ouvert et pluraliste, mais la filière sciences économiques et sociales (SES) est malheureusement aujourd'hui remise en question par la réforme envisagée par le ministère de l'Éducation nationale.

## **Votre mouvement a essaimé. Est-ce le signe d'une certaine mondialisation de l'enseignement de l'économie ?**

→ Notre mouvement s'est étendu à d'autres pays car les problèmes de l'enseignement de l'économie y sont similaires. Partout, il est urgent de mettre le formalisme mathématique au service du raisonnement économique et de l'explication des faits, plutôt que de l'enseigner comme une fin en soi. Les nouvelles générations d'économistes seront ainsi mieux armés pour décrypter, sinon pour prévoir, les futures crises financières. ■

Propos recueillis par Laurent Lefèvre

1. [www.autisme-economie.org](http://www.autisme-economie.org)

## Enseignement des sciences économiques et sociales au lycée

# L'économie au service de la formation citoyenne des élèves

Depuis leur création, les sciences économiques et sociales enseignées dans la série B puis ES au lycée subissent des attaques récurrentes, actuellement celles du Medef, de la presse spécialisée et des trois derniers ministres de l'Éducation nationale qui remettent en cause la formation de l'esprit critique et le pluralisme des points de vue et des théories.

**SYLVIE OBRERO<sup>1</sup>, GEORGES ORTUSI<sup>2</sup>**

1. PROFESSEUR D'ÉCONOMIE ET GESTION RESPONSABLE DU GROUPE «E-G» DU SECTEUR «ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES» DU SNES-FSU.
2. PROFESSEUR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, RESPONSABLE DU GROUPE «SES» DU SECTEUR «CONTENUS» DU SNES-FSU.

**A**u lycée général et technologique, les sciences économiques et sociales (SES) sont actuellement enseignées en seconde en option de «détermination» (1), en 1<sup>re</sup> et terminale dans les séries ES (économique et sociale). En STG (sciences et technologies de gestion) et au-delà en BTS, on enseigne l'économie.

### FILIÈRES GÉNÉRALES

L'objectif des SES vise à aider l'élève à comprendre le monde qui l'entoure pour lui donner des repères dans la construction de sa citoyenneté. Discipline «dominante» en ES, elle est considérée comme une «troisième culture» indispensable à la réussite du plus grand nombre. Elle répond à un besoin de plus en plus affirmé de formation et d'orientation. Elle autorise une diversité de parcours dans l'enseignement supérieur et permet la réussite des étudiants, y compris dans les voies les plus prestigieuses.

L'originalité des SES réside dans un enseignement qui invite les professeurs à construire le contenu de leur cours à partir de grands problèmes contemporains, «d'objets», des questionnements qui peuvent correspondent

à ceux des élèves (2). Les enseignants sont invités à croiser des approches disciplinaires, pour l'essentiel celles de l'économie et de la sociologie mais aussi l'anthropologie ou le droit...

L'objectif en seconde est double : ouvrir les lycéens à la culture économique et sociale par l'étude d'objets (3) et permettre à ceux qui s'engageront dans la filière ES de commencer un apprentissage indispensable à leur formation future – par exemple, formes juridiques, taille, modalités de fonctionnement de l'entreprise.

En première ES, le programme conduit à s'interroger sur la nature du lien social dans toutes ses dimensions, incluant le lien politique et marchand. Cette démarche privilégie l'analyse de mécanismes – les relations entre les «acteurs» de la vie économique : entreprises, ménages, administrations, la régulation économique et sociale...

En terminale ES, l'approche «dynamique» du programme incite à «analyser des phénomènes de croissance économique et de développement et leurs relations avec le changement social». Ce cheminement passe par une série de questionnements autour d'ob-

jets-problèmes (4). Un enseignement de spécialité permet d'approfondir l'étude de certains thèmes du programme obligatoire à partir de textes d'auteurs – Smith, Marx, Keynes, Schumpeter, Ricardo...

Depuis leur création, les sciences économiques et sociales enseignées dans la série B puis ES au lycée subissent des attaques récurrentes, actuellement celles du Medef, de la presse spécialisée et des trois derniers ministres de l'Éducation nationale qui remettent en cause la formation de l'esprit critique et le pluralisme des points de vue et des théories.

Les SES sont accusées de dénigrer l'entreprise et l'économie de marché pour ne servir qu'un discours au mieux trop macroéconomique, au pire marxisant ! Ces critiques remettent en cause le pluralisme des points de vue et des théories et la formation de l'esprit critique.

## FILIÈRES TECHNOLOGIQUES

Dans les parcours technologiques, l'enseignement de l'économie repose essentiellement sur des apprentissages liés à des concepts de base micro et macroéconomiques. Il n'intègre pas d'approche sociologique sauf pour les enseignements spécifiques sous forme d'initiation à un domaine comme la communication. Cet enseignement poursuit un double objectif.

Il doit permettre aux élèves d'appréhender leur formation de façon plus globale en contextualisant leurs enseignements de spécialité fondés sur des champs technologiques – gestion des ressources humaines, mercatique, gestion et finance d'entreprise et gestion des systèmes d'information. Il contribue à faire passer l'apprenant d'une simple étude des techniques à une analyse technologique de celles-ci et l'engage à se questionner sur leur pertinence et leurs enjeux. Il doit amener l'élève à approfondir une réflexion en particulier sur ses propres choix et actions, à

prendre du recul sur les apprentissages directement liés à la spécialité.

Au-delà, le but de cet enseignement consiste à ouvrir sur l'environnement économique et à développer l'esprit critique à propos des questions centrales qui concernent les économies contemporaines. Le programme traite des notions telles que le financement de l'économie, la mondialisation, l'hétérogénéité de l'économie mondiale ou encore la politique macroéconomique de l'État.

De façon plus approfondie en BTS, les thèmes abordés visent à sensibiliser aux enjeux de société par l'étude des mécanismes et des facteurs économiques qui agissent sur la prise de décision des agents, et à mieux comprendre les débats. Cet enseignement favorise la formation citoyenne des étudiants.

En cours de rénovation dans les BTS tertiaires, les programmes d'économie ont été remaniés en 2006 en première et terminale STG. La réforme du second degré a alimenté le débat et continue de susciter des controverses. Sur le fond, la logique de construction de ce programme à partir d'une « approche marché » restreint de fait les analyses et l'étude d'alternatives en matière de politique économique. Et elle contredit, en partie, les objectifs affichés de formation citoyenne.

Les enseignants chargés de ce cours rénové dénoncent les difficultés à transmettre aux lycéens de STG des notions plus complexes. Compte tenu des effectifs et de l'horaire imparti, la mise en activité et en situation des programmes devient irréalisable. Cette traduction pédagogique représente pourtant l'un des atouts de la série qui a largement participé à la réussite de ses élèves. Tous estiment que l'enseignement de l'économie reste indispensable et qu'il peut jouer un rôle important dans la formation citoyenne des élèves, notamment ceux de STG souvent en manque d'informations. ■

Sylvie Obrero, Georges Ortusi

### → Notes/Références

1. Un peu plus de 40 % des élèves qui entrent en classe de seconde.
2. Chômage, emploi, inégalités de revenu, protection sociale, mondialisation, etc.
3. Famille, emploi, production, consommation.
4. Le travail et l'emploi, l'investissement et le progrès technique, la mondialisation, le changement social et les solidarités-conflits-inégalités, le rôle économique et social des pouvoirs publics.

## Évaluation des unités

# L'AERES, la nouvelle agence de notation de la recherche

L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur impose l'auto-évaluation qui se traduit par de l'auto-notation et le *scoring* comme l'*alpha* et l'*oméga* de la bonne évaluation.

FLORENCE AUDIER

INGÉNIEUR DE RECHERCHE, MEMBRE DE LA SECTION SNCS DE PARIS 1.

**S**il'on n'y prend garde, sans avoir l'air d'y toucher, subrepticement, l'AERES va parvenir à ses fins : modifier en profondeur la manière de travailler de chacun et de fonctionner ensemble. Alors que toutes les unités n'ont pas encore été évaluées (1), chacun a dû intégrer l'importance, pour son propre avenir, celui de son labo et même celui des institutions de recherche, de cette agence (cf. encadré). Loin de se contenter de « visiter » et de poser un regard distancié ou « expert » sur les unités, son rôle réel consiste bien à édicter des normes, et, en fonction de celles-ci, à classer et à émettre des préconisations... impératives pour tous ceux qui veulent survivre. Leur bien-fondé n'est pas discutable : qui aurait l'outrecuidance de vouloir se soustraire aux « meilleures pratiques internationales », adoptées dans « tous les pays du monde » ?

### AGENCE DE NOTATION

Pour classer les institutions, les unités, les équipes, les individus, il faut quantifier et, au passage, traduire le qualitatif en quantitatif pour que le message soit clair, incontesté parce que « scientifique », et surtout « objectif ». Bref, il faut tout noter. L'AERES est *de facto* une agence de notation. Les grands groupes, les banques et le système financier ont recours à de telles agences, pourquoi pas une agence de notation de la recherche ! Avec la crise, nous sommes

### L'AERES : une agence d'évaluation entièrement nommée

L'AERES a été créée, en même temps que l'ANR, dans le cadre du « Pacte pour la recherche » du précédent gouvernement. Elle est composée d'un conseil, de trois sections d'évaluation (établissements, laboratoires de recherche, formations/diplômes) et de comités d'évaluation. Tous les membres de ses instances sont nommés. À l'exception de la valorisation des recherches, les comités d'évaluation définissent leurs critères d'évaluation des établissements.

nombreux à avoir appris l'existence en même temps que leur faillite des agences de notation des banques. Elles servaient, paraît-il, à orienter judicieusement les placements financiers. Celle de la recherche a pour mission de « contrôler la fécondité des investissements réalisés dans le passé » et « d'éclairer les financeurs, agences de moyens, tutelles [...] sur le potentiel de développement » (2). Un nouveau débouché pour les « évaluateurs » de la finance victimes de la crise ?

Le langage adopté rompt déjà radicalement avec celui des scientifiques lorsqu'ils conçoivent et défendent leurs projets et avec celui de la plupart des comités de visite mandatés par le CNRS. Qu'on en juge : « *soucieuse d'améliorer la qualité du service* (sic), l'AERES met en place une

information plus « opérationnelle » qui consiste à retenir quatre niveaux de notation (A+, A, B, C), appliqués à quatre critères : la production (qualité, quantité, impact), l'attractivité (nationale, internationale) [ce sont eux qui servent à contrôler la fécondité des investissements], la stratégie (management, lancement de jeunes équipes...) et le projet (qualité, opportunité...) [grâce à quoi les agences de moyens savent comment optimiser leurs crédits] ».

Obéissant aux meilleures recommandations du management, l'AERES a imposé une technique imparable : celle de l'auto-évaluation qui doit se traduire par de l'auto-notation. D'entrée de jeu, les évaluateurs sont en possession d'une fiche récapitulative indiquant le regard que pose l'unité sur elle-même. Appelée à être validée ou non par « l'expert », cette fiche comporte quinze questions très qualitatives et très orientées. Pour chaque item, l'unité évaluée doit indiquer si elle s'estime, collectivement, médiocre (on s'attribue alors la piteuse note « 1 ») ou « excellente » (on mérite alors la note « 5 »), en passant par tous les intermédiaires. En somme, c'est l'échelle de la douleur ! Il suffira alors d'additionner toutes ces notes pour

→

→ arriver, automatiquement, à un score ! Le *scoring*, l'*alpha* et l'*oméga* de la bonne évaluation. Certains commencent à l'appliquer à la bibliométrie. Au lieu de noter les revues A+, A, B ou C, pourquoi ne pas revenir aux bonnes vieilles notes qu'on pourrait sommer pour voir si le chercheur (3) atteint la moyenne ?

### MYTHIFICATION DU SUPPORT

La pression devient telle que certains de nos collègues se surprennent à réfléchir au support de publication avant même d'avoir engrangé le premier résultat... Cette mythification du support fait du classement des revues un enjeu de pouvoir, non seulement pour les éditeurs – cela va de soi – mais aussi pour les « publiants ». Certains cherchent à valoriser les revues où ils espèrent que leurs concurrents n'accéderont pas, quitte à « jouer contre leur camp ». Un exemple, celui de l'économie/gestion, discipline à laquelle nous nous sommes plus particulièrement intéressée. Nous avons procédé à une analyse détaillée des articles récemment publiés dans les revues notées 1\* (pour les revues généralistes) ou 1 (pour les domaines plus spécialisés) dans la liste retenue par la section 37 du Comité national – reprise presque intégralement par l'AERES (4).

Le résultat s'avère très instructif (5). À de très rares exceptions près, les « top revues » plébiscitées par nos collègues en France et que les « excellents » assignent en tant qu'objectifs sont anglo-saxonnes. Leurs *boards* (6) se révèlent presque uniformément américains – complétés parfois de rares Anglais, Israéliens ou Asiatiques... La grande majorité des articles qu'elles publient émanent d'universitaires en poste dans des universités étasuniennes. Les

quelques étrangers qui s'y faufilent – le plus souvent en tant que coauteur – sont ou ont été, pour la plupart, expatriés, temporairement ou non, dans lesdites universités. Ce qui signifie qu'aucun chercheur travaillant en France ne pourra publier dans ces revues – y compris les « excellents » évaluateurs de l'AERES qui ont repris et appliqué ce critère (7).

Heureusement, l'absurdité de cette focalisation sur la bibliométrie et la hiérarchisation des supports de publication suscite des rejets. Elle peut être « *source d'uniformité et de conformisme* », estime Marion Guillou, PDG de l'INRA et présidente de l'École Polytechnique. Face à l'avalanche des protestations reçues, la prestigieuse ERIH (8) a retiré son classement par lettres (A, B, C) des revues de sciences humaines et sociales (SHS). D'autres devraient suivre, et pas seulement en SHS.

Le système que l'on veut nous imposer est finalement aisé à décrypter : il ramène toujours à l'ANR. Décrocher un contrat ANR signifie que l'on occupe les bons créneaux – du point de vue des axes prioritaires du politique – et que l'on répond aux normes du moment. C'est la clé pour pouvoir travailler à plein : abondance de moyens financiers et de personnel – les fameux postdocs –, chercheurs invités, congrès, évaluation laudatrice de l'AERES, félicitations de l'université d'hébergement conduisant au renouvellement de l'unité ou de l'équipe, affectation de jeunes, etc. À ce jeu, qui tourne le dos à la coopération, il y aura évidemment des gagnants, mais surtout de nombreux perdants. Et l'appauvrissement général de la recherche et de l'université. ■

Florence Audier

### → Notes/Références

1. La vague dite « D » est en cours.
2. « Exposé des motifs » énoncé en tête de la note relative au « Processus de rédaction du rapport et de notation dans l'évaluation des unités de recherche » d'octobre 2008.
3. Et pourquoi pas le labo ? l'université ?
4. Dans les différents domaines de la discipline, les revues sont classées de 1 (les meilleures) à 4. Seules celles dites « généralistes » bénéficient du 1\*. C'est naturellement ce « top classement » que nous avons repris pour ces dernières, cherchant à cerner qui publie dans les revues dites les meilleures. La recension a porté en général sur les deux dernières années.
5. Résultat détaillé dans une prochaine publication.
6. Conseil d'administration.
7. À l'exception des chercheurs français expatriés : bel encouragement au *brain drain* des États-Unis !
8. European Reference Index for the Humanities.

# Chiliens, Brésiliens, Mexicains, Cubains, Argentins...

## Ils sont tout autant américains que les Étatsuniens !

Je réagis au titre du dossier de la dernière VRS : « Université : un modèle américain ? ». Les mots ont leur importance et leur utilisation est lourde de sens... idéologique. Ainsi en est-il du terme américain qui est le plus souvent (trop souvent !) employé en lieu et place de « étasunien ». Même l'expression « nord-américain » pour désigner le modèle étasunien n'est pas adéquate car si le Canada présente beaucoup de similitudes avec les USA, on ne peut pas en dire autant du Mexique qui a plus de points communs avec ce qu'il est convenu d'appeler la Caraïbe et l'Amérique latine – le terme de « latine » exclut les peuples indiens et les Afro-Américains, sans oublier les métissages ! Aussi, aurait-il été plus conforme à la réalité et plus pertinent quant à l'exactitude terminologique de cantonner les Étatsuniens à leur sphère géographique et de ne pas endosser les propos mêmes d'Obama qui veut restaurer le rayonnement (la puissance) de l'Amérique. Car les Chiliens, les Brésiliens, les Mexicains, les Cubains, les Argentins, etc. sont tout autant américains que ne le sont les Étatsuniens et c'est faire peu de cas de leurs singularités que de nier leur existence et les identifier à leur grand voisin du Nord ! Bien cordialement.

**Luc Brossard**

*L'écriture journalistique exige précision, concision et un vocabulaire varié et connu de tous ! L'adjectif américain nous paraissait plus approprié à ces contraintes que celui d'états-unien, plus long, d'un usage peu répandu avec une graphie instable – états-unien peut s'écrire étatsunien, étasunien ou états-unien ! Le nom du dossier servant de titre courant, le choix d'étatsunien aurait également entraîné des répétitions dans les titres. Par souci de rigueur, la conférence de rédaction a choisi de reprendre le terme « États-Unis » dans la plupart des titres des papiers du dossier – cf. l'article d'ouverture : « Éducation aux États-Unis : sortir des idées reçues ». Mais sur le fond, tu as raison. Comment oublier ces pays chers à notre cœur ? Comment oublier ces nations, riches d'une grande diversité de cultures et de peuples, qui cohabitent sur ce vaste continent américain ?*

**Jean-Marc Douillard**

Rédacteur en chef de la VRS

# LA VIE DE LA RECHERCHE (VRS) ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN

Individuel (25€)     Institutionnel (50€)    Prix au numéro : 8€

(Abonnement facultatif pour les adhérents du SNCS et du SNESUP)

**Institution :** .....

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Tél. : ..... Télécopie : .....

Mobile : ..... Dom. : .....

**Merci de nous renvoyer ce bulletin complété avec votre règlement à l'adresse suivante :  
SNCS, 1 place Aristide Briand, 92 195 Meudon Cedex.**

## ADHÉSION

66 % de la cotisation est déductible de l'impôt sur le revenu.



M<sup>me</sup>    M<sup>lle</sup>    M.

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

Adresse professionnelle : .....

Courriel : .....

Tél. : ..... Télécopie : .....

Mobile : ..... Dom. : .....

Adresse personnelle : .....

Souhaitez-vous recevoir la presse du syndicat :

au laboratoire     à votre domicile

EPST :     CEMAGREF     CNRS     INED

INRA     INRETS     INRIA

INSERM     IRD     LCPC

EPIC (précisez) : .....

Autre organisme (précisez) : .....

Délégation régionale : .....

Administration déléguée : .....

Section scientifique du Comité national : .....

Commission scientifique spécialisée : .....

Grade : ..... Échelon : ..... Indice : .....

Section locale SNCS : .....

ADHÉSION     RENOUELEMENT

**Prélèvement** automatique par tiers (février, juin, octobre) (n'oubliez pas de joindre un RIB ou RIP). **Chèque** à l'ordre du SNCS ou CCP 13904 29 S PARIS. • **Auprès du trésorier** de la section locale • **À la trésorerie nationale** : sncs3@cnrs-bellevue.fr — Tél. : 01 45 07 58 61.

Pour connaître le montant de votre cotisation, reportez-vous à la grille consultable sur le site du SNCS : <http://www.sncs.fr/IMG/pdf/Bulletinadhesion2007.pdf>

### SYNDICAT NATIONAL DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES [SNCS-FSU]

1, place Aristide-Briand — 92 195 Meudon Cedex

Tél. : 01 45 07 58 70 — Télécopie : 01 45 07 58 51

Courriel : [sncs@cnrs-bellevue.fr](mailto:sncs@cnrs-bellevue.fr)

CCP SNCS 1390429 S PARIS — [www.sncs.fr](http://www.sncs.fr)

## FORMULAIRE 2008/09

ADHÉSION  
 RENOUELEMENT  
 MODIFICATION



M<sup>me</sup>    M<sup>lle</sup>  

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Tél.** (domicile/portable) .....

**Établissement & Composante** .....

**Année de Naiss.** .....

**Tél./Fax** (professionnel) .....

**Discipline/Sec.CNU** .....

**Catég./Classe** .....

**Unité de Recherche (+ Organisme)** .....

**Courriel** (très lisible, merci) .....

**Adresse Postale** (pour Bulletin et courriers) .....

**Si vous choisissez le prélèvement automatique**, un formulaire vous sera envoyé à la réception de votre demande et vous recevrez ensuite confirmation et calendrier de prélèvement. **La cotisation syndicale est déductible à raison de 66 % sur vos impôts sur le revenu. L'indication de votre adresse électronique usuelle** est de première importance, pour une information interactive entre le syndicat et ses adhérents, tant pour les questions générales, que pour le suivi des questions personnelles.

**Date + Signature**

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78-11 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978.

### SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [SNESUP-FSU]

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75 010 Paris

Tél. : 01 44 79 96 10 — Télécopie : 01 42 46 26 56

Courriel : [accueil@snesup.fr](mailto:accueil@snesup.fr)

[www.snesup.fr](http://www.snesup.fr)

# Francis Bailly 1939-2009

**T**ous ceux qui ont interagi avec Francis partagent cet étonnement d'avoir connu deux personnalités à la fois, que l'on ne voit pas si souvent cohabiter : d'un côté une formidable culture et une grande rigueur intellectuelle, de l'autre, un humanisme chevillé au corps. Je ne parlerai pas ici de ses contributions scientifiques, mais plutôt de l'acteur politique et social. L'éveil militant de Francis s'opère dans le combat contre la guerre en Algérie, à l'UNEF et en parallèle au sein de l'Union de la gauche socialiste. En 1960, il est membre cofondateur du PSU, qu'il quittera 3 ans plus tard. Au plus fort des tensions liées aux tentations putschistes des militaires, Francis monte un petit réseau « activiste » dans le cadre du mouvement « Jeune Résistance », et devient président du « Comité antifasciste étudiant de Toulouse ». Les années soixante sont aussi pour lui l'occasion d'un engagement fort contre une autre guerre, au sein des « Comités Vietnam ».

Francis est admis comme stagiaire au CNRS en 1962, puis attaché de recherche l'année suivante (encore à l'époque un statut de contractuel), au laboratoire de physique de Bellevue, où il effectuera toute sa carrière. Il adhère au SNCS, dont il deviendra rapidement membre suppléant de la commission administrative. Bien sûr actif pendant Mai 68, et durant l'occupation du CNRS à Bellevue, il y organise un important travail de réflexion sur le statut des chercheurs – qu'il reprendra dans les années quatre-vingt autour de la fonctionnarisation, puis en défendant l'idée d'un statut européen des chercheurs. L'AG des personnels et les syndicats exigent et obtiennent la participation des personnels à des « conseils de laboratoire », statutaires aujourd'hui, mais dont on oublie souvent qu'ils sont le résultat de mouvements revendicatifs.

Au sortir de Mai 68, Francis (avec quelques autres) prône la formation de « tendances » au sein du SNCS, et contribue à un texte d'orientation visant à regrouper toute l'extrême gauche,

au sein de la « tendance 1 ». Il devient secrétaire national du syndicat en octobre 1968, poste qu'il occupera jusqu'en mai 1970. Les années soixante-dix sont, au SNCS comme ailleurs, le cadre de tensions parfois vives entre options « révolutionnaires » et « communistes ». Devenue minoritaire (1), la tendance 1 mènera une importante activité de réflexion, qui verra Francis intervenir sur de multiples questions – organisation de la recherche, place des femmes, précarité, défense de la recherche fondamentale, demandes sociétales... À Bellevue, Francis jouissait d'une aura particulière, qui faisait de sa prise de parole un moment attendu, même de ses opposants.

Un trait saillant de Francis, c'était son extrême disponibilité, en particulier pour aider les jeunes chercheurs. Alors que l'on nous serine d'indicateurs scientométriques instables, il y en a bien un qui le verrait en tête de tous les palmarès, celui, dans les manuscrits de thèse, du nombre de remerciements sincères à son égard, pour une aide apportée souvent déterminante.

Le début des années quatre-vingt, c'est aussi le premier accident cardiaque de Francis, et les pronostics réservés des médecins lors de rechutes. Au prix d'une rigueur extrême dans ce nouveau combat, personnel cette fois, il va y survivre près de 30 ans, et poursuivra une activité intellectuelle intense, s'ouvrant sur des terrains pluridisciplinaires, en particulier concernant la singularité du vivant. Il ne négligera pas pour autant les activités militantes. Ainsi, va-t-il collaborer pendant plusieurs années avec Armand Gatti, pour marier théâtre et sciences dans des lieux *a priori* improbables – cités, prisons...

Dans la période plus récente, Francis partageait l'indignation générale face à l'entreprise en cours de démantèlement de la recherche publique. Mais ses forces défaillantes le confinaient à quelques avis et conseils, toujours très lucides. ■

Rémy Mosseri

Pour cet hommage, au-delà de souvenirs personnels, j'ai utilisé des informations fournies par la famille de Francis, mais également par Charles Zelwer.

1. Elle connaîtra plusieurs scissions, notamment vers la CFDT.

Francis était un être d'une grande capacité d'écoute, d'un sens certain de la répartie et d'une gentillesse peu commune. De là découlait une grande popularité. Je pense qu'il a vécu toute sa vie pour la révolution et ce, dans tous ses aspects. S'il ne reniait point « l'appropriation collective des moyens de production », il fit partie de la petite minorité qui mesura très tôt les dégâts idéologiques de la société de consommation, du désastre environnemental qui se dessinait comme de l'importance de la construction de « son » Europe, qui était pour lui une autre façon de dire : « *prolétaires de tous les pays, unissez-vous* ». Car internationaliste et pacifiste, il fut aussi. Sa grande force résidait – avant d'être malade – dans son militantisme de terrain, sachant insérer chaque revendication immédiate dans une pédagogie de construction d'une autre société. Cette force dans son engagement révolutionnaire s'inscrivait chez lui dans un processus historique dont il se considérait comme un modeste maillon. Engagement qui n'était pas sans rappeler la phrase de Michelet : « *Ce 14 juillet là, les fils vengeaient des siècles d'humiliation des pères* ».

Henri Audier

PROGRAMME  
CASDEN



PROGRAMMER  
SON ÉPARGNE  
POUR MIEUX  
CONSOMMER



**CASDEN**  
BANQUE POPULAIRE



**Imagine ! Une banque met nos intérêts en commun, pour que chacun profite d'avantages personnels !**

Parce que nous partageons les mêmes valeurs, la CASDEN, banque coopérative, a créé pour nous le Programme 1,2,3 CASDEN. Une logique d'épargne différente, pour des solutions de financement exclusives.

 J'épargne.

 Je gagne des Points.

 J'emprunte aux conditions CASDEN grâce à ces Points.

Chacun d'entre nous programme son épargne pour construire son taux de crédit. C'est ainsi que, sans pousser à la consommation, la CASDEN nous accompagne dans une vraie relation de confiance.

Renseignez-vous auprès de votre **Chargée de Relation Enseignement Supérieur et Recherche** coordonnées disponibles sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr)

**CASDEN**  
BANQUE POPULAIRE

**Notre** banque, celle de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture